En Amérique, dans cette atmosphère saxonisée et saxonisante, nous le savons maintenant: nous sommes restés catholiques parce que nous sommes restés Français. Après Dieu voilà d'où nous est venu le salut.

Abbé GROULX.

La Survivance

Organe de l'Association Canadienne-Française de l'Alberta

Volume XIX — EDMONTON, ALBERTA — MERCREDI 8 JANVIER 1947 — no 8

OBSERVATOIRE

Même la Compagnie!

Deux cérémonies ont marqué à Edmonton la mise en vigueur de la nouvelle loi de la citoyenneté canadienne.

Dans les édifices du parlement monsieur le juge Harvey a rappelé aux néo-Canadiens qui reçurent le certificat de citoyenneté, les devoirs et les droits du bon citoyen. Il a eu l'adresse de leur dire que les Canadiens sont des sujets britanniques depuis que Wolfe a battu Montcalm à Québec, et qu'ils le restent toujours tout en devenant des citoyens canadiens. Il a aussi affirmé que nos droits, nous les devons, en somme, à l'Angleterre qui les a soigneusement protégés pendant de longues années. Il n'a pas précisé, cependant, quels étaient ceux qui menaçaient ces droits. Cette précision aurait eu une grande valeur historique, vu que nous avons dû lutter longtemps pour les obtenir.

Ces beaux discours auront, sans doute, fait naître dans l'âme des néo-Canadiens qui représentaient une dizaine de nationalités, une légitime fierté envers leur nouvelle patrie. Si on y ajoute l'absence d'un drapeau national et d'un hymne national, on peut croire que les néo-Canadiens sont retournés dans leur foyer avec le sentiment qu'ils sont plus sujets britanniques que citoyens canadiens.

Puisque monsieur le juge voulait faire de l'histoire, il aurait pu rappeler que les Anglais ayant, aussi, soigneusement gardé les droits de nos voisins américains, ceux-ci ont décidé, un bon jour, de les prendre sans leur permission. Et comme exemple d'attachement et de fidélité à la patrie, il aurait pu citer le cas des Acadiens qui, après avoir été cruellement déportés, sont revenus de peine et de misère s'établir chez eux. C'est là un fait tout autant historique que la victoire de l'Anglais Wolfe sur des Canadiens, et autrement riche de sens patriotique.

Mais consolons-nous. Les bonnes idées font malgré tout leur chemin.

Au Westglen High School, le maire d'Edmonton, M. Ainlay, a eu un mot qui mérite d'être rappelé.

"Il est temps, a-t-il dit, que le Canada ait son drapeau national. Les autres Dominions ont le leur. Même la Compagnie de la Baie d'Hudson a le sien."

Même la Compagnie!

Voilà, après tout, qui n'est pas trop mal.

S. P.

Dans le trou du Goffeur

Almanach du Goffeur

Quelle sera votre destinée,
Pendant la nouvelle année?
Pour le savoir, chers lecteurs,
Lisez l'almanach du Goffeur.

* * *

En regardant dans le télescope,
Je puis lire votre horoscope,
C'est un véritable plaisir
D'écornifler dans l'avenir.

* * *

Plusieurs couples d'amoureux
Avant douze mois seront chanceux.
Ceux qui ne se marieront pas
Resteront dans le célibat.

* * *

Prenez-en ma garantie,
Quand la neige sera partie,
Vous apercevrez le printemps;
Je vous le prédis sûrement.

* * *

Voici un autre horoscope,
Mais ne tombez pas dans une syncope:
Cette année encore, les habitants
Paieront taxe au gouvernement.

* * *

Si on n'a pas de déconfiture,
Le blé viendra à pleines clôtures.
Il faudra toutefois, c'est évident,
Ensemencer d'abord vos champs.

* * *

Si les prix ne sont pas hauts,
Donnez votre grain aux animaux.
Ou bien encore, (c'est votre affaire),
Faites-en cadeau à l'Angleterre.

* * *

Je puis prédire avec raison,
Que vous aurez des élections,
Si les députés sont mécontents
Et renversent le gouvernement.

* * *

L'année nouvelle apportera
Une série de charabias:
Eclipses, divorces, sauterelles,
Jazz, discours d'élection et gratelle.

* * *

J'ai bien d'autres prédictions;
Vous les dire serait trop long.
Pour recevoir la vôtre sûrement,
Ecrivez au Goffeur privément.

Le GOFFEUR

Appel du Président général

Les finances de l'Association

Chers compatriotes,

Vous trouverez dans une autre colonne de ce journal, le rapport financier pour les six premiers mois de notre année fiscale, soit de juillet à décembre 1946. Vous y voyez figurer les souscriptions versées par **vingt** de nos paroisses. Je crois de mon devoir de faire ici quelques commentaires.

Au nom de l'Association, je dois d'abord de vives félicitations aux centres qui ont fait leur part pour le soutien de l'A.C.F.A. Vous verrez en repassant cette liste que certaines paroisses ont, non seulement atteint leur objectif, mais l'ont même dépassé. Pour avoir une idée juste du travail accompli, il faut tenir compte de l'importance de chaque centre. Certains montants peuvent paraître moins forts; mais en fait ils représentent plus d'un dollar par famille, qui est la *contribution fixée à chaque paroisse.*

Par contre, plusieurs noms de paroisses manquent encore au **tableau d'honneur.** Si j'attire l'attention sur ce point, ce n'est pas pour jeter le blâme, mais pour rappeler à chacun son devoir. J'ai accepté en juillet dernier la responsabilité de président de l'Association; je suis prêt à faire ma large part pour le succès de l'oeuvre; mais j'ai le droit, n'est-il pas vrai, de compter que tous feront aussi la leur. Nous avons fixé la contribution à un minimum de $1.00 par famille, ce qui est **le strict nécessaire** pour boucler le budget. En négligeant de verser cet objectif, nos centres empêchent l'A.C.F.A. d'accomplir un meilleur travail; ils peuvent mettre la vie de l'Association en danger.

A quoi servent les contributions que nous recevons? A maintenir notre secrétariat permanent; à verser une modeste obole à notre visiteur d'écoles et à payer ses frais de déplacement; à organiser les Concours de français; donner des bourses aux élèves de l'Ecole Normale; et que d'autres initiatives qu'il serait trop long d'énumérer ici.

Je fais donc appel à la bonne volonté de tous. Que pas une seule de nos paroisses ne reste en arrière. Encore une fois, je prie toutes les paroisses qui n'ont pas eu leur **"Journée de l'Association"** de verser leur quote-part le plus tôt possible. A l'avance, je les en remercie.

Docteur L.-P. Mousseau, M.D.
Président général.

2 janvier 1947.

La conversion au catholicisme du pasteur L. Douglas Brown

Parmi les 52 convertis qui suivront des cours au Collège Pontifical Bède, fondé par le Pape Pie IX pour les prêtres anglicans qui se convertissent au catholicisme, on comptera cette année le révérend Lloyd Douglas Brown, qui fut assistant-recteur de l'église épiscopalienne (anglicane) du Calvaire, de Memphis, Tenn., Etats-Unis. Le converti est le frère du révérend W. Gordon Brown, coéditeur du journal **Protestant Advocate**, publié par le pasteur T.-T. Shields au temps où ce dernier avait entrepris l'une de ses campagnes les plus vives contre le catholicisme de la province de Québec.

Le révérend Lloyd Douglas Brown, qui s'est converti au catholicisme le 29 octobre dernier, en l'église de Saint-Colomban de Sillery à trois milles de la ville de Québec, a dit son bonheur de prendre contact avec les Canadiens français, d'étudier leurs moeurs et leur culture, ainsi que de constater combien ils aiment Dieu et leur Eglise. Il a déclaré qu'il désirait étudier le français pour pouvoir s'exprimer un jour dans la langue de ses nouveaux amis.

"My conversion to the Catholic Faith was the result of a long period of intensive study", a expliqué le révérend Brown. Dans sa retraite du couvent de Jésus-Marie, dans la petite municipalité adjacente de Québec, M. Brown suit présentement un cours de philosophie sous la direction du Père Martin, dominicain, et aussi un cours de latin du Père Cyr, mariste.

Une rencontre heureuse

En route pour l'Angleterre, le révérend Brown rencontra à New-York, durant la grève des marins, M. l'abbé L. Castonguay, aumônier chez les Srs de Jésus-Marie à Sillery. C'est à la suite d'une longue entrevue avec ce dernier que le révérend Brown décida d'aller se préparer à adhérer à la religion catholique, à la maison des Soeurs de Jésus-Marie, à Québec.

Il démissionna de son poste d'assistant-recteur au siège épiscopal de Memphis, afin de poursuivre ses études sur les questions qui le troublaient depuis de nombreuses années et pour approfondir ses connaissances sur la religion catholique.

Baptême et confirmation

Il fut donc baptisé le 29 octobre dernier, en l'église de St-Colomban de Sillery, par l'abbé L. Castonguay, aumônier du couvent de Jésus-Marie et prêta son serment de soumission le même jour dans une cérémonie touchante à laquelle officiait l'abbé Castonguay, assisté de M. l'abbé Dumas. Il reçut la confirmation le jour de la Toussaint, dans la chapelle des Soeurs du couvent Jésus-Marie, de Son Excellence Mgr Georges-Léon Pelletier, auxiliaire de Québec.

Sa famille

Le révérend Brown est né à Waterford, dans la province d'Ontario, le 10 décembre 1908. Lors de sa naissance, son grand-père était pasteur d'une église Baptiste. Un de ses oncles, M. W. H. Moore, fonctionnaire fédéral, a publié le volume intitulé "The Clash", bien connu du public canadien-français. Ce livre n'est autre chose qu'une étude sur la façon dont les droits des Canadiens de langue française furent traités. Une université canadienne accorda à l'auteur une mention honorable pour

(suite à la page 8)

$240 millions en allocations familiales

Ottawa. — Une somme de plus de $240,000,000 a été versée, au cours de 1946, en allocations familiales, selon un rapport annuel du ministère national de la Santé et du Bien-être. Ce chiffre équivaut à une moyenne de six dollars par mois pour chacun des 3,335,000 enfants qui ont bénéficié de ce genre de subvention.

Noms des gagnants

Tirage hebdomadaire en faveur des abonnés dont l'abonnement est en règle.

Gagnants de cette semaine:

Albert Germain,
Plamondon, Alta

A. Martineau,
Jean-Côté, Alta

Albert St-Arneault,
Edmonton, Alta

Hector Therien,
Vancouver, B.C.

Chacun de ces gagnants recevra un album de la Bonne Chanson, comprenant trente chansons.

Les Evêques condamnent les Témoins de Jéhovah

La Semaine religieuse de Québec, numéro du 19 décembre dernier, publie la déclaration officielle suivante:

En septembre 1943, alors que notre pays était encore en guerre, l'assemblée des archevêques et évêques de la province civile de Québec s'inquiétait déjà des effets subversifs de la doctrine des témoins de Jéhovah, et en faisait part aux autorités civiles. Réunis à Québec le 10 décembre 1946, les membres de ce même épiscopat tiennent à affirmer qu'ils n'ont pas changé d'avis depuis cette époque et ils croient devoir dénoncer de nouveau les menées anarchiques de cette secte, dangereuse en temps de paix comme en temps de guerre.

Supérieur général décédé

Montréal. — La mort du T. R. P. Paul-Emile Farley, supérieur général des Clercs de Saint-Viateur, est un deuil non seulement pour cette communauté mais pour le pays et pour l'Eglise, car le T. R. Père, par ses activités et par ses écrits, a exercé, avant son départ pour l'Europe en 1937, une influence qui dépassait les cadres des fonctions qu'il remplissait dans son milieu.

Né le 5 juin 1889 à Saint-Gabriel de Brandon, il passa deux ans à l'école normale Jacques-Cartier et fit ses études classiques au séminaire de Joliette, entra au noviciat des Clercs de Saint-Viateur en 1912, fut ordonné prêtre en 1918, obtint sa licence ès lettres à Paris en 1924, après trois années d'études, et fut successivement professeur, préfet des études et supérieur au séminaire de Joliette.

En 1934 il était appelé en Belgique comme assistant-général de sa congrégation et en 1937 il était élu supérieur général, succédant à un autre Canadien, le R. P. Roberge. Il subit comme tant d'autres les dures épreuves de la guerre et de l'occupation allemande, et en 1942 il revint au Canada passablement exténué.

Durant une couple d'années, à force de courage et d'énergie il put remplir ses importantes fonctions. Mais l'artériosclérose dont il souffrait faisait des progrès constants et le réduisait bientôt à l'inaction complète, ce qui fut sa plus dure épreuve. Il s'est éteint après une agonie lente et muni des sacrements de l'Eglise.

Fred Rose veut rester député

Ottawa. — Fred Rose, député ouvrier-progressiste du parlement d'Ottawa qui purge présentement une sentence de six ans de prison pour espionnage, n'a pas l'intention de rendre sans combat son siège de Montréal-Cartier aux Communes.

On a dit ici que Rose avait décidé de présenter son cas aux Communes par l'entremise de Me Gaspard Fauteux, président de la Chambre, dans l'espoir d'établir son droit à continuer de représenter ce comté.

Rose a récemment perdu en appel contre la sentence de six ans de prison prononcée contre lui et les Communes devraient, au cours de la prochaine session, décider par un vote si son siège sera déclaré vacant et ouvert à une élection complémentaire.

Catholiques tués par les rouges

Peiping, Chine. — Un prêtre et 100 catholiques chinois ont été tués par les communistes à Siountsé, province de Tchahar, Chine, et deux autres prêtres ont été faits prisonniers. La résidence épiscopale, le séminaire et le couvent des Soeurs indigènes de la ville ont été brûlés. Siountsé est la plus vieille mission des Pères belges en Mongolie.

Nommé vicaire apostolique

Son Exc. Mgr Denis Hurley, o.m.i., a été nommé quatrième vicaire apostolique de Natal, Afrique du Sud. Il est âgé de 31 ans. Il est le 62e vicaire oblat et le 28e vivant.

Mgr Hurley est natif de Cape-Town, Afrique du Sud.

34,000 morts

Chicago. — Suivant le Conseil national de la Sécurité, les accidents de la circulation ont fait 34,000 morts aux Etats-Unis en 1946, soit 5,000 de plus qu'au cours de 1945. Un record avait été enregistré en 1941, soit 39,969 morts.

Doctorat de Laval au prince de Broglie

Québec. — L'Université Laval décerna un doctorat ès sciences "honoris causa" à Son Excellence le Prince Louis de Broglie, membre de l'Académie française et secrétaire perpétuel de l'Académie des sciences. On sait que le prince de Broglie, physicien de renommée internationale, est aussi titulaire du prix Nobel et qu'il s'est particulièrement intéressé aux théories de la lumière.

Dans sa réponse au recteur de l'Université Laval, le savant français regrette cependant de ne pouvoir venir à Québec recevoir le diplôme d'honneur. Ses nombreuses occupations et son état de santé l'en empêchent. Il recevra ce doctorat à Paris dès que les circonstances le permettront.

Le prince de Broglie rappelle aussi la visite récente de M. le doyen Adrien Pouliot et du plaisir qu'il a eu de lui faire les honneurs de l'Académie des sciences.

"Il n'y a pas de pire esclavage qu'en Russie soviétique"

New-York. — M. Kiril Alexeiev, employé à l'ambassade soviétique à Mexico, a déclaré qu'il considère de son devoir de dire publiquement qu'il est opposé au régime soviétique. Dans sa déclaration publique, il a dit:

"Aucune nation n'est plus exploitée, ou plus réduite en esclavage que la nation soviétique".

M. Alexeiev a fait cette déclaration par l'entremise de son avocat, M. Martin Richmond. L'avocat a dit que son client a raison de croire que des officiels soviétiques le recherchent aux Etats-Unis. M. Alexeiev, à 37 ans, dit que la vie à l'étranger lui a appris la vraie signification de ce qu'il a vu dans l'Union soviétique.

Alexeiv a quitté Mexico, il y a deux mois, avec sa femme et ses enfants, lorsque ses supérieurs lui ont permis de rentrer en Russie pour y passer "des vacances". Il se peut qu'il ait compris qu'en retournant en Russie, il soit condamné à passer "des vacances" dans un camp de concentration. Aussi, a-t-il préféré fuir dans un endroit secret des Etats-Unis.

L'avocat d'Alexeiev, M. Martin Richmond, a dit que son client a raison de croire qu'il est présentement recherché par les autorités soviétiques. Deux individus ont déjà surveillé la maison où il s'était caché tout d'abord. Ils ont pris la fuite en voyant arriver la police.

Alexeiev se trouva alors un autre refuge.

"Je considère qu'il est de mon devoir de déclarer publiquement que je suis opposé au régime soviétique et d'expliquer les raisons de mon opposition", a dit Alexeiev.

"La politique intérieure soviétique est fondée sur le principe de l'isolement complet du peuple russe des nations démocratiques, particulièrement des E.-Unis, et le gouvernement Staline tente constamment d'inculquer aux Russes l'esprit d'animosité à l'endroit de tous les pays étrangers.

"Aucune nation du monde n'est plus exploitée que la Russie soviétique. Pour parler plus exactement, il n'y a pas de pire esclavage qu'en Russie soviétique. Aucun des personnage de l'entourage immédiat du dictateur Staline ne se sent en sécurité. Leur vie est constamment menacée. Ces personnages sont les arbitres du sort de millions de Russes, mais ils savent que leur propre destinée est à la merci du dictateur suprême. Voilà pourquoi la grande majorité du peuple russe hait le régime soviétique. Voilà pourquoi la grande majorité des communistes, même ceux qui se tiennent le plus près du gouvernement, détestent le régime.

"Je n'ai pas l'intention de retourner dans mon pays et d'y jouer la destinée de ma famille, qui est habituée à respirer l'air frais de la véritable liberté, qu'on ne connait plus depuis longtemps en Russie."

Richmond a dit qu'Alexeiev serait immédiatement exécuté s'il mettait jamais les pieds en Russie.

Ce nouveau Gouzenko est un diplômé de l'Académie des Mines de Moscou, un dessinateur et le constructeur de l'une des plus importantes usines de guerre de la Russie. Il est le troisième Russe à déserter le service diplomatique soviétique au cours des derniers mois. Les deux autres sont Igor Gouzenko, commis du chiffre à l'ambassade russe d'Ottawa, qui a fait connaître l'existence d'un vaste réseau d'espionnage soviétique au Canada, et Victor Kravchenko, ancien membre de la commission russe des achats à Washington, qui s'est caché aux Etats-Unis pour écrire un ouvrage révélateur sur la politique russe et intitulé: "J'ai choisi la liberté".

La loi de citoyenneté canadienne est entrée en vigueur le 1er janvier

Une cérémonie officielle s'est déroulée à la Cour Suprême d'Ottawa

Remise de certificats de citoyenneté. — Discours de M. King. — Le sens de la loi nouvelle.

par la British United Press

Le très hon. M. MacKenzie King, premier ministre du Canada pendant plus de 20 ans et petit-fils d'un rebelle du siècle dernier, William Lyon MacKenzie, est devenu officiellement et légalement le premier citoyen canadien la semaine dernière.

Le premier ministre a reçu un certificat de citoyenneté canadienne, avec 24 autres Canadiens, dans l'une des cérémonies les plus grandioses dont Ottawa ait été témoin depuis de nombreuses années.

Cette cérémonie eut lieu dans l'édifice de la Cour suprême à Ottawa et fut transmise par la radio à travers tout le Canada, marquant ainsi le début de la semaine de la citoyenneté canadienne. De multiples et imposantes cérémonies ont lieu à travers tout le pays pendant les dix jours suivants pour marquer cet événement de la citoyenneté canadienne proclamée officiellement. C'est l'application d'une loi établissant la citoyenneté canadienne et passée au parlement lors de la dernière session.

Les 24 autres personnes qui ont reçu des certificats de citoyenneté canadienne représentent un grand nombre de groupes ethniques établis au pays. Douze de ces personnes étaient des étrangers jusqu'à vendredi dernier et elles appartiennent à onze races différentes. Les douze autres vivent au Canada depuis longtemps, mais jusqu'à la nouvelle loi de citoyenneté ils ne pouvaient pas se dire légalement des Canadiens, pas plus d'ailleurs que les millions d'autres personnes demeurant au Canada depuis leur naissance et même dont les ancêtres sont établis au pays depuis plusieurs siècles.

Au nombre des personnes qui ont assisté à ces cérémonies on signale la présence d'une femme née en Pologne et mère du dernier Canadien à gagner la Croix de Victoria.

Discours de M. King

Dans un discours prononcé à la cérémonie qui a marqué l'inauguration de la nouvelle loi de citoyenneté canadienne, M. King a affirmé que la nationalité du Canada n'était pas basée sur la supériorité d'une race unique ni sur celle d'une langue unique.

"Le Canada a été édifié sur la confiance que deux des plus grandes races du monde, en dépit des obstacles de langues et de croyances, peuvent travailler ensemble, dans un esprit de tolérance et de respect mutuels, à développer une nationalité commune.

"Dans notre fraternité et notre association de Canadiens de langue anglaise et de langue française, nous avons admis des milliers d'individus qui sont issus d'autres races et qui parlent d'autres langues. Eux, dans leur ensemble, ont cherché une patrie où la nationalité ne signifie pas la domination et l'esclavage, mais l'égalité et la liberté.

"Sans l'idéal de l'égalité entre les hommes, sans la vision de la fraternité humaine, la nation canadienne n'aurait jamais pu sortir du néant. "L'unité du Canada est indispensable à l'existence du Canada. Mais l'unité du Canada n'appartient pas au Canada seulement, elle appartient à l'humanité. Ce n'est qu'en étendant à l'univers les idéals de tolérance mutuelle, de coopération raciale et d'égalité entre les hommes, qui forment la base de la nationalité canadienne, que la nationalité peut servir l'humanité.

"Ce n'est qu'en autant que la nationalité peut servir l'humanité que cette dernière peut espérer substituer la coopération à la dissension dans les relations entre les nations du monde.'

M. King, l'un des dignitaires canadiens qui reçurent un certificat de citoyenneté à la cérémonie, a affirmé que la nouvelle loi de citoyenneté, adoptée à la dernière session du Parlement, aurait pour effet de rapprocher davantage les Canadiens les uns des autres.

"La cérémonie de ce soir possède un caractère vraiment national. Elle réunit deux groupes de gens qui remplissent les conditions voulues pour recevoir un certificat de citoyenneté en vertu de la nouvelle loi. Et ces personnes représentent chacune des neuf provinces du Canada, aussi bien que les groupes ethniques qui composent notre nation.

"La diversité de leurs origines nous rappelle que le Canada est peuplé de différentes races. Chacune d'elles a apporté au Canada de riches dons et une diversité de cultures."

Un joli bonus

Washington. — Le représentant Stephen Pace (démocrate, Géorgie), annonce qu'il demandera au nouveau Congrès de verser à tous les anciens combattants de la deuxième Guerre mondiale un bonus de $4 par jour pour le service au pays et de $5 pour chaque jour passé outre-mer.

Epouses de guerre qui se convertissent

Québec. — Deux anglaises viennent de se convertir au catholicisme. Ce sont Mme Peggy-Elizabeth Staplehurst, de Uckfield, Angleterre, épouse de M. Lorenzo Morin, de Thetford-les-Mines, et Lily Corby, de Huddersfield, Angleterre, épouse de M. Alfred Leclerc, aussi de Thetford-les-Mines.

Les deux nouvelles converties ont été baptisées la veille de Noël par M. l'abbé Nelson Roberge, en la chapelle des Soeurs de la Charité de St-Alphonse.

Le soir, à la messe de Minuit, les deux baptisées ont fait leur première communion.

Chicoutimi. — Une imposante cérémonie s'est déroulée à St-Honoré, à l'occasion du baptême de Mme Alfred Maziade, née Mary Irène Béatrice Iavson-Weatsielb, jeune anglaise que M. Maziade avait épousée alors qu'il était dans l'armée canadienne outre-mer. Arrivée au Canada, au mois d'août, Mme Maziade fut instruite des éléments de la religion catholique par la Révde Sr Marie-du-Christ-Roi, religieuse de l'Hôtel-Dieu de Chicoutimi. M. le curé Léonce Collard, de St-Honoré, prépara ensuite la néophyte au saint baptême.

Rapport financier de l'A.C.F.A.

Voic ila liste des contributions reçues dans le dernier trimestre de 1946, (octobre-décembre), de différents individus et cercles en faveur de l'A.C.F.A.:

Western Can. Collieries	**$120.00**
Lion Oils Co.	**60.00**
Cercle St-Vincent	**40.00**
Cercle Jean-Côté	**50.00**
Cercle Végreville	**30.00**
Cercle St-Joachim	**351.30**
Cercle Villeneuve	**75.25**
Cercle Beaumont	**135.00**
Cercle Girouxville	**190.00**
Cercle St-Edouard	**22.00**
Cercle Falher	**170.00**
Cercle Ste-Lina	**18.10**
Cercle Therien	**22.00**
Cercle La Corey	**36.50**
Cercle Calgary	**200.00**
Cercle Guy	**28.91**
Cercle St-Paul	**125.00**
Cercle Plamondon	**50.00**
Cercle Spirit River	**15.00**
Cluny	**22.00**

Plusieurs cercles nous rapportent que leur collection n'est pas terminée. A ces derniers, nous demandons de faire l'impossible pour terminer le tout sans retard, car les engagements pris par notre Association en 1946, demandent un support financier de tous nos Cercles; et tous en profiteront durant la nouvelle année qui commence.

Nous rappelons aux intéressés que l'année fiscale de l'Association s'étend du 1er juillet au 30 juin. Afin de donner une vue complète de notre situation, nous publions de nouveau les souscriptions reçues pendant le trimestre juillet-septembre:

Cercle de McLennan	**$ 50.00**
Cercle de St-Paul	**25.00**
Cercle de Red Deer	**15.00**
Cercle de Legal	**125.00**
Lion Oils, Calgary	**60.00**

Les paroisses dont le nom n'apparaît pas dans les listes précédentes sont invitées à faire leur part pour le soutien de l'Association, en versant leur souscription le plus tôt possible.

J.-O. PILON,
trésorier général

2 janvier 1946.

Accusation russe

Moscou. — Les Russes ont accusé les Américains de tenter d'armer les pays arabes. Une dépêche de l'agence Tass a prétendu que les Etats-Unis ont offert des surplus militaires d'une valeur de 20 millions de dollars aux Etats Arabes, et cela gratuitement.

La Survivance

Hebdomadaire publié tous les mercredis à 10010-109e rue, Edmonton, Alberta

fondé le 10 novembre 1928

Journal indépendant en politique et entièrement consacré à la cause religieuse et nationale.

P.-E. Breton, O.M.I., Rédacteur en chef

PRIX DE L'ABONNEMENT: Provinces de l'Ouest $2.00 par an; Etats-Unis et Québec, $2.50 par an; Europe $3.00 par an.

Organe Officiel de "L'Association Canadienne-Française de l'Alberta"

Autorisé comme envoi postal de la deuxième classe, Ministère des Postes, Ottawa.

MERCREDI LE 8 JANVIER 1947

La collaboration a des exigences

Sous la haute direction de leurs chefs spirituels, les ouvriers catholiques anglais ont décidé de se grouper en une association distincte. Les représentants d'une cinquantaine de leurs syndicats ont entendu Son Eminence le cardinal Griffin, archevêque de Westminster, définir les buts de la nouvelle association. C'est:

"Premièrement, d'aider et d'encourager les ouvriers catholiques à faire partie de leurs propres syndicats;

"*Deuxièmement*, d'aider et d'encourager les syndiqués catholiques à prendre une part active et personnelle dans le mouvement syndical en général et dans le leur en particulier;

"*Troisièmement*, de sauvegarder les intérêts des syndiqués catholiques dans le mouvement syndical;

"Enfin, d'amener et d'aider les syndiqués catholiques à se préparer en vue de promouvoir les principes catholiques: ce qui ne peut être fait que par l'observation et l'étude."

S'adressant aux ouvriers, Son Em. le cardinal Griffin a ajouté: "Si vous voulez l'enseignement social de l'Eglise, vous le trouverez dans les encycliques sur les questions sociales."

Ce n'est pas par caprice, désir de se distinguer en faisant, pour ainsi dire, groupe à part, encore moins par bouderie ou intolérance que les ouvriers catholiques anglais ont formé une association dont ils auront en mains la direction. Ils y ont été poussés par l'expérience, la nécessité. En minorité dans des associations soi-disant neutres, ils voyaient leur activité syndicale propre entravée par la force du nombre et réduite à ne pas donner sa mesure. Ils se trouvaient dans la triste situation de subir des décisions peu conformes, parfois même nettement opposées à leur conception du travail, de la justice et de l'ordre social. Bien pis encore, plusieurs des leurs étaient soumis à l'influence des idées matérialistes qui ne se propagent qu'avec trop de succès au sein des associations neutres. Les communistes y sont à l'oeuvre. On a vu, l'automne dernier, les associations ouvrières anglaises émettre des vues sur la politique extérieure de leur pays qui concordaient d'une manière remarquable avec celles des communistes de tous les pays.

Le phénomène de l'infiltration des idées matérialistes, dont les communistes sont aujourd'hui les plus ardents propagateurs, dans les associations ouvrières n'est pas particulier à l'Angleterre. Il se manifeste un peu partout. Le besoin n'en est que plus urgent pour les ouvriers — on en peut dire autant des cultivateurs — de posséder leurs propres organisations où ils pourront étudier leurs problèmes à la lumière des principes chrétiens, après avoir pris de ces principes eux-mêmes une connaissance plus profonde et plus étendue.

C'est alors qu'ils pourront le mieux les défendre, en faire valoir la valeur sociale, chacun, pour sa part, dans son milieu quotidien et, en des circonstances plus graves ou plus solennelles, par la voix des chefs de leur association. Ce n'est certainement pas dans des associations neutres qu'ils pourront raffermir leur conception chrétienne de la vie et apprendre à la protéger contre les idées matérialistes. Ils y courent au contraire — l'expérience le prouve — les plus grands dangers.

Une fois éclairés et unis, sous la direction de chefs clairvoyants, ils seront en état d'apporter aux autres associations syndicales une collaboration réelle et bienfaisante. Au lieu d'être de simples instruments, parfois inconscients de leur rôle, entre les mains de groupes plus nombreux et plus forts, ils pourront exercer une influence réelle pour le plus grand bien de leur groupe et de tout le pays.

La collaboration est nécessaire, mais il faut en comprendre la nature et les exigences si on veut qu'elle ne soit pas un mot trompeur et vide de sens.

S. P.

En lisant les journaux

Communisme et dictature

LE DEVOIR. — Depuis plus de vingt ans, les récits qui nous viennent de la Russie soviétique, s'ils diffèrent sur plusieurs points, suivant les convictions des rapporteurs, s'accordent néanmoins sur un point: l'état d'infériorité matérielle et intellectuelle que le communisme engendre. Ce qui est d'ailleurs tout naturel, puisque aucun régime ne fera jamais que l'intérêt privé ne soit le souci primordial de tout individu, ce que la sagesse populaire traduit lorsqu'elle s'exclame: "Quand on travaille pour le gouvernement. . ."

Il en résulte nécessairement que pour appliquer ses théories, le communisme doit forcément recourir à la *dictature*, et à la conscription du travail sous toutes ses formes, et qu'il peut difficilement admettre la rivalité unioniste sous peine de sombrer.

C'est l'expérience que la population de l'Ile Sakkhaline fait actuellement. La revue "America" y consacre un article. Cette ancienne île japonaise cédée à la Russie par l'accord d'Yalta, "est maintenant intégrée de façon rapide et systématique dans le système totalitaire soviétique. Les rapports des premiers rapatriés japonais révèlent en effet que le régime communiste dans le lointain Orient, diffère très peu du plan général de domination soviétique. Environ 300,000 Japonais travaillent comme esclaves sous des restrictions sévères. Toutes les industries ont été placées sous l'administration soviétique, et les terres ont été nationalisées. Tous les hommes et femmes de plus de 18 ans sont obligés de travailler pendant de longues heures, et sans nourriture suffisante. Malgré les méthodes coercitives employées par les administrateurs soviétiques, la production est tombée bien loin du niveau d'avant-guerre. Les charbonnages ne donnent que le tiers de la production antérieure, faute de main-d'oeuvre qualifiée et manque de nourriture. Tous les produits agricoles doivent être remis à l'administration soviétique, et les cultivateurs ne reçoivent que de maigres salaires. Pendant la saison de pêche de mai à septembre les autorités russes ont réquisitionné la main-d'oeuvre, de maison en maison, et y ont conscrit même les écoliers. La ration quotidienne est de 330 grammes de millet par jour, soit moins d'une livre. Le prix d'un vêtement est de 3000 yens soit dix mois de salaire normal. Tous les travailleurs sont sous une discipline sévère et on suspend les rations quotidiennes si le quantum de production quotidienne n'est pas atteint. L'absence au travail est punie par les tribunaux russes. . ."

C'est un autre exemple de l'égalité par en bas.

Se repeupler ou mourir

LE CANADA. — Des millions d'Italiens franchissent les Alpes pour aller travailler en France, et ils y sont fort bien accueillis. Alors que, pour la plupart des Européens en ce moment, le passage d'un pays à un autre est extrêmement ardu, et se hérisse de formalités sans fin, les autorités françaises donnent aux Italiens qui arrivent sans passeport, sans visa ni permis d'immigration, des vêtements neufs, une carte d'identité et un repas chaud!

Quelque vingt mille Italiens ont passé la frontière illégalement depuis la Libération, et la France se dispose à autoriser l'entrée de deux cent mille autres d'ici la fin de 1947.

On rapprochera immédiatement ce fait d'un autre, tout aussi significatif: l'offre que faisait récemment le gouvernement français aux prisonniers de guerre allemands détenus en France de demeurer dans ce pays après leur mise en liberté.

Ce désir que manifeste la France de recevoir ou de garder chez elle d'anciens sujets ennemis a une explication à la fois très simple et très grave. Elle tient dans cette déclaration que faisait tout récemment M. Alfred Wolff, sous-directeur de l'immigration au ministère français de la Population, au représentant d'une importante agence de presse:

"Savez-vous que le peuple français serait exposé à disparaitre dans les prochains cinq cents ans, n'était la présente immigration?"

On comprendra que les Italiens et les Allemands soient accueillis par les Français avec une cordialité qui témoigne d'un rapide oubli des différends d'un passé si peu éloigné: ils apportent à la France en même temps qu'une main-d'oeuvre dont elle a un besoin immédiat, un sang nouveau qu'il lui faut si elle veut conserver une population assez forte pour maintenir son rang de grande puissance.

A ceux qui pourraient s'inquiéter pour l'avenir de la France de cette adoption d'éléments étrangers, il convient de rappeler l'extraordinaire faculté qu'a la nation française de s'assimiler complètement tous les groupes ethniques qui viennent à entrer dans sa population.

L'ex-premier ministre Anderson

LE DEVOIR. — Une brève dépêche annonce la *mort*, à *soixante-huit* ans, de l'ex-premier ministre de la Saskatchewan, M. Anderson.

De ce politicien dont le nom fut un instant tristement fameux, il n'était plus guère question depuis sa retentissante défaite après un bref séjour au pouvoir. Il occupait un modeste emploi où il achevait de se faire oublier.

M. Anderson, ancien instituteur, était devenu dans sa province chef d'un gouvernement de coalition qui fit adopter un certain nombre de lois hostiles à la minorité catholique. L'une de ces lois interdisait le port du costume religieux et la présence du crucifix dans les écoles publiques de la province. — Pour mesurer la portée de ces lois, il faut se rappeler qu'à raison des circonstances spéciales au pays, la plus grande partie des enfants catholiques de la Saskatchewan doivent fréquenter les écoles dites "publiques".

Alors que dans notre province toute minorité protestante peut créer son école "séparée", en Saskatchewan ce n'est que la minorité "locale" qui peut établir cette école. Dans les districts scolaires où ils constituent la majorité, les catholiques ne peuvent instituer qu'une école "publique" et tombaient donc sous le coup des interdictions Anderson.

Le ministre sectaire fut défait, pas un seul de ses partisans ne fut, si nos souvenirs ne nous trompent pas, élu aux élections qui suivirent l'adoption de ces lois; mais les vainqueurs n'osèrent point rayer des statuts ces textes odieux. Ils subsistent quoique partiellement inopérants.

Il paraît évidemment beaucoup plus facile de faire le mal que de le réparer.

La terre, source de survivance

A la conquête anglaise, en 1760, bon nombre de familles nobles retournèrent en France. La population baissa à 60,000 habitants. Si nos ancêtres ont survécu et résisté à l'envahissement anglais, c'est que les familles de colons et de cultivateurs se sont comme soudées à la terre. Et chaque terre devient une source de survivance, de rayonnement, de pacifique revanche. C'est pourquoi je vous le dis, la terre, il faut la garder pour garder nos familles.

R. P. Antonio POULIN, S.J.

Situation actuelle du monde et danger d'un nouveau conflit

Le message de Noël du pape

Voici le texte intégral du discours prononcé par le Pape devant le collège des cardinaux, la veille de Noël:

Y eut-il jamais, dans toute l'histoire humaine, dans l'histoire de l'Eglise, une fête de Noël et un crépuscule d'année nouvelle où les hommes ressentissent plus intensément et plus évidemment qu'aujourd'hui l'immense désir de voir disparaître le contraste que nous voyons entre le message de paix de Bethléem et l'instabilité interne et externe des pays, dans un monde qui dévie si souvent de la voie de justice et de vérité?

A peine l'humanité sort-elle des horreurs d'une guerre cruelle, dont les conséquences la gardent encore dans l'angoisse; et voilà qu'elle regarde avec étonnement l'abîme béant qui sépare les espoirs d'hier et les réalisations d'aujourd'hui; un abîme que les efforts les plus presistants ne peuvent supprimer qu'avec difficulté, car l'homme, si habile à la destruction, n'est pas toujours capable de reconstruire.

Voyez, il y a maintenant presque deux ans que la voix du canon s'est tue.

Le sort des armes a donné une indiscutable victoire à l'une des parties belligérantes et une défaite sans précédent à l'autre. Rarement, au cours de l'histoire, l'épée a-t-elle si nettement marquée la division entre les conquérants et les vaincus. L'enivrement joyeux et exubérant de la victoire s'est évanoui. Les inévitables difficultés se sont manifestées dans toute leur crudité. En vérité, au-dessus des desseins et des projets de l'homme règnent toujours les paroles du Seigneur: 'Vous les reconnaitrez à leurs fruits". Il est une chose dont on ne peut douter: les fruits et les répercussions de la victoire ont été, jusqu'à maintenant, non seulement d'une indicible amertume pour les vaincus, mais aussi remplis de danger et source d'une muette angoisse pour les vainqueurs.

Les dissensions qui existaient autrefois se sont accrues à un tel point qu'aucun ami de l'humanité — surtout pas l'Eglise du Christ, toujours soucieuse de remplir sa mission—ne peut fermer les yeux devant un tel spectacle.

Direction maternelle de l'Eglise

L'Eglise, qui a reçu du divin Sauveur le mandat de conduire toutes les nations à leur salut éternel, n'a pas l'intention d'intervenir et de prendre parti dans des controverses relatives aux seuls intérêts terrestres. Elle est une mère. On ne demande pas à une mère de favoriser tel ou tel de ses enfants, de prendre parti pour l'un d'entre eux plutôt que pour l'autre.

Il appartient à chacun de trouver et de sentir en Elle cet amour généreux et prévoyant, cette tendresse intime et constante qui donne à ses fils fidèles la force d'avancer d'un pas plus ferme dans la voie royale de la vérité et de la lumière, et inspire aux égarés le désir de retrouver sa maternelle *direction*.

La charité

Jamais peut-être, dans le passé, l'Eglise du Christ, ses ministres et fidèles de tout rang et de toute classe, n'ont eu besoin, autant que dans la situation critique actuelle, de cet amour éclairé — un amour prêt au sacrifice qui ignore toute limite temporelle et tout préjugé humain. Les plus grandes vicissitudes du passé semblent infimes par comparaison avec elles d'aujourd'hui.

C'est donc l'esprit de charité seul, devoir sacré de notre mission apostolique, qui nous inspire nos paroles d'aujourd'hui, vigile de la sainte Nativité. Cela seulement nous incite à nous adresser au monde entier et à nous servir des ondes pour porter aux extrémités de la terre l'expression de nos angoisses et de nos craintes, de nos prières et de nos plus ardents espoirs, avec la confiance que de nombreux coeurs nobles et compréhensifs, même en dehors de la communion catholique, entendront notre appel et nous prêteront leur efficace collaboration.

Les intentions du Souverain Pontife

Notre but n'est pas de critiquer, mais de stimuler; il n'est pas d'accuser, mais d'aider. "Des pensées de paix et non d'affliction" (Jér. 29, 11) remplissent notre coeur, et nous voudrions transmettre ces pensées au plus profond de l'âme de ceux qui nous écoutent.

Nous savons que nos paroles et nos intentions courent le risque d'être mal interprétées et même d'être déformées pour les fins des propagandes politiques. Mais la possibilité des commentaires erronés ou malicieux ne pouvait suffire à sceller nos lèvres. Nous nous croirions indigne de notre charge, de la croix que le Seigneur a placée sur nos faibles épaules, nous nous jugerions traitre aux âmes qui attendent de nous la lumière de la vérité et une sûre direction, si nous hésitions, simplement pour éviter les mauvaises interprétations, à faire tout notre devoir, en ces temps critiques, pour réveiller les consciences endormies et les rappeler aux devoirs du saint combat du Christ.

Le précepte du Christ

Aucune prétention au veto, d'où qu'elle vienne, ne peut tenir contre le précepte du Christ: "Allez et enseignez". Dans une fidèle obéissance au divin fondateur de l'Eglise, nous nous consacrons et nous continuerons de nous consacrer jusqu'à l'extrême limite de nos forces à l'accomplissement de notre mission de défense de la vérité, de protection du droit, de propagation des éternels principes d'humanité et d'amour. Dans l'exercice de ce devoir, il se peut fort bien que nous rencontrions des oppositions et des incompréhensions. Mais nous *trouvons notre* force dans le sort fait au Rédempteur lui-même et à ceux qui ont suivi ses traces. Les paroles humbles *mais intrépides* de l'apôtre Paul se présentent à notre esprit: "C'est pour moi bien peu de chose que d'être jugé (par les hommes). . . Celui qui me juge est le Seigneur" (I Cor. 4, 3-4).

Période difficile et longue

Il était naturellement à craindre, étant donné l'état de confusion et de ruine où le cruel conflit avait laissé le monde, que la route soit longue et dure depuis la fin de la guerre jusqu'à l'établissement de la paix. Mais aujourd'hui, nous voyons se prolonger cette période difficile et nous sommes incapable de prévoir — en dépit des progrès notables enfin accomplis — comment et quand elle prendra fin. Et ce prolongement indéfini d'un état anormal d'instabilité et d'incertitude est le symptôme évident d'un mal qui caractérise tristement notre époque.

Les hommes ont été témoins d'une prodigieuse activité dans tous les domaines de la puissance militaire, puissance formidable par sa précision et par l'ampleur de ses préparatifs et de son organisation, puissance rapide comme l'éclair à s'adapter aux circonstances et aux besoins changeants. Aujourd'hui, les hommes voient la paix s'élaborer avec une extrême lenteur, au milieu de divergences non encore vaincues même en ce qui concerne les buts et les méthodes.

Dans certains de ces Etats même, qui aiment à se présenter au monde comme les porte-étendard d'un progrès nouveau et véritable, soit librement, soit sous l'égide d'autres grandes puissances, les "quatre libertés" récemment louangées par plusieurs avec enthousiasme, semblent maintenant des ombres ou des contrefaçons de celles qu'avaient conçues les plus loyaux de leurs défenseurs.

Nous reconnaissons très volontiers les efforts inlassables de certains grands hommes d'Etat qui, depuis environ un an, ont travaillé, au cours de conférences ardues et ininterrompues, à établir ce que les honnêtes gens désirent ardemment.

Le danger de guerre

Mais hélas! les divergences d'opinion, le défaut de confiance mutuelle, la valeur douteuse, en fait comme en droit, d'un bon nombre de décisions déjà arrêtées ou futures, ont rendu incertaines et fragiles la vigueur et la viabilité de compromis et de solutions fondés sur la force ou sur le prestige politique. Et cela jette au plus profond de bien des coeurs la désillusion et le mécontentement.

Au lieu de se diriger vers une paix réelle, les peuples de vastes territoires, et particulièrement ceux de régions considérables de l'Europe, se trouvent dans un état de continuelle instabilité, duquel pourrait naitre tôt ou tard l'incendie de nouveaux conflits.

(à suivre la semaine prochaine)

Conseils d'hygiène

Le fromage, succédané de la viande

Les hygiénistes recommandent l'usage du fromage du type "Cottage" comme succédané de la viande. Ce fromage est une source idéale de vitamines B et de protéines animales. S'il est fait de lait entier, il contient en outre de la vitamine A. A poids égal, il contient plus de protéines que la viande.

* * *

Les infections bénignes

Un bulletin émis par le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social recommande de ne jamais négliger les infections qui paraissent bénignes. Elles peuvent entrainer des complications. Un simple rhume peut se transformer en sinusite, en bronchite, ou même en pneumonie. Les hygiénistes conseillent de ne pas hésiter à consulter le médecin, pour enrayer tous ces troubles dès le début.

* * *

A l'approche de la quarantaine

La vie commence peut-être à quarante ans. Mais les médecins savent qu'à cet âge-là les maladies de coeur commencent à faire des ravages sérieux. Le ministère de la Santé nationale et du Bien-être social nous engage à ménager notre coeur, à l'approche de la quarantaine, en équilibrant notre régime et notre exercice et en évitant tous les abus.

* * *

Les ennemis de la santé publique

Il n'est pas nécessaire de courir dans la rue en brandissant un revolver ou de conduire une automobile comme un fou pour agir en ennemi de la santé et de la sûreté publiques. Les personnes atteintes d'une maladie contagieuse et qui négligent, soit de s'isoler, soit de se faire traiter, se conduisent aussi en ennemis du bien public.

BEAUMONT

Nous avons passé un Noël bien tranquille et aussi bien chrétien. La belle température de la journée et de la nuit a grandement favorisé l'assistance à la messe de minuit. L'église était remplie et jamais il n'y eut tant de communions. Nous devons aussi beaucoup de reconnaissance à la chorale qui n'a pas ménagé sa peine pour nous donner une belle messe en parties et de beaux cantiques. Nous ne mentionnons personne en particulier de peur d'en oublier, mais que tous les membres de la chorale sachent que nous apprécions leur travail pour rendre plus belles nos fêtes religieuses. Le Rév. Père Philibert, franciscain, était venu d'Edmonton aider notre curé. M. l'abbé Normandeau était aussi là. La quête fut faite par Mmes Alcide Magnan et Paul-Emile Bérubé accompagnées de leur mari qui sont syndics d'église.

* * *

Nous avons le plaisir d'avoir parmi nous M. et Mme Joseph St-Jacques. Ce sont de nos paroissiens qui passent l'hiver à Falher. Ils visitent ici leur fille, Mme Calixte Magnan, et leur fils Raymond.

* * *

C'est avec regret que nous avons appris la mort de M. Azarie Lapierre. Il avait passé quelques années à Beaumont chez la famille Blanchard qu'il avait connue dans l'Est. M. Lapierre a fait beaucoup de travaux de construction ici. C'était un homme toujours joyeux, prêt à nous conter une histoire pour nous faire rire. Il a laissé à Beaumont un bon souvenir. Nous prions Dieu pour le repos de son âme.

* * *

Nous pensions avoir au moins deux autres mariages à annoncer, mais rien n'est venu, du moins pour cette semaine. Patientons un peu. On nous dit que des noces s'en viennent, même si les chemins ne sont pas très passables dans tous les districts.

BONNYVILLE

La belle fête de Noël s'est passée très joyeusement. Une messe de minuit fut parfaitement réussie, grâce à l'entier dévouement de notre maître de chapelle, M. J. Sylvestre, ainsi que de la soeur musicienne et de toute la chorale. Merci et félicitations à chacun.

La nef et l'autel portaient aussi des décorations inaccoutumées et présentaient un effet splendide au feu de tant de lumières. L'on pouvait reconnaître un grand effort de coopération dans un si beau travail. Les bonnes Soeurs se sont dévouées sans compter pendant plusieurs jours à nettoyer et embellir notre église. Il faut reconnaître aussi que la direction de notre bon curé fut des plus sages et des plus encourageantes. Une grande foule remplit l'église malgré la température plutôt maussade, et tous furent édifiés et émus par le sermon éloquent donné par notre curé, M. l'abbé Robert Lerouge.

Savez-vous certaines réflexions que nous entendons? Par exemple: Nous sommes plus que privilégiés d'avoir un si éminent prédicateur; et puis, le français tel qu'il le parle devient une puissance éducatrice incalculable et incomparable. Il nous donne la fierté d'être français et nous démontre clairement pourquoi et comment la langue française domine toutes les autres en précision, en grâce et en clarté. S'il y en a qui ont jamais pensé que le français était quantité négligeable soyez assurés qu'ils ouvrent les oreilles toutes grandes pour goûter ce régal d'éloquence, de logique et d'art qui nous est servi continuellement.

* * *

Une bordée de neige de 12 pouces nous est arrivée dans la nuit de Noël. Heureusement que le vent fut modéré, car la circulation serait complètement paralysée. Actuellement les chemins sont encore ouverts et le froid est grand.

* * *

A la fermeture des classes un père Noël très empressé remplit de joie toute la gent écolière de notre village et même tous les jeunes qui apparaissaient sur la grande rue restaient bouche bée en voyant apparaître ce bon personnage trottinant et gambadant vers eux malgré son grand âge en leur présentant de la façon la plus aimable du monde, et tout gratuitement, un succulent sac de friandises. Tout ceci grâce à l'amabilité de notre bureau de l'école du village et de quelques citoyens généreux.

Un joli concert clôtura les classes pour les vacances de Noël.

Décès de Mme J. Hébert de Villeneuve

Le 1er janvier, est décédée Mme Joseph Hébert, de Villeneuve, à l'âge de 68 ans. Elle laisse dans le deuil, outre son mari, plusieurs enfants: M. Euclide Hébert, d'Edmonton, Mme Léo Bérubé, de Villeneuve, Mmes H. Olsen et Raoul Royer, d'Edmonton, M. Adrien Hébert, de Legal, M. Hector Hébert, d'Edmonton, Mme Justin Comeau, de New-Westminster, C.-C., Mme Laura Paquette, MM. Napoléon et J.-Baptiste, d'Edmonton; ses soeurs Mme Emma Benoit, des E.-U., et Mme Florida Ménard, de Plamondon; ses frères MM. A. Dumont, de Wabamun, Henri Dumont, de Végreville, et Joseph Dumont, de Montréal.

Le service funèbre fut chanté en l'église de l'Immaculée-Conception, samedi dernier, par M. l'abbé R. Ketchen, curé. La maison Connelly-McKinley avait la direction des funérailles.

Nos vives sympathies à la famille en deuil.

SPIRIT-RIVER

Avec la Fête des Rois se terminait le temps des Fêtes. Dans les familles il y eut plusieurs réunions groupant les membres qui en étaient éloignés, tantôt à la maison paternelle, tantôt chez un oncle ou chez des amis.

Notre église bien décorée pour la circonstance et avec la belle crèche que nous revoyons toujours avec joie, a reçu une nombreuse assistance d'abord à la messe de Minuit puis à chacun des jours de fête.

Dimanche avait lieu la bénédiction des enfants. Le Rév. Père curé expliqua le sens et la valeur de cette bénédiction. Heureux parents! Heureux enfants!

* * *

Mme Anna Linnell, résidente à l'hôpital Sainte-Croix, a été recommandée aux prières.

* * *

Les Révérendes Soeurs Grises de la Croix de l'hôpital ont appris avec joie le retour d'Afrique de leur Révérende Mère Générale.

* * *

JOURNEE DE L'A.C.F.A. A LA PAROISSE ST-JOSEPH

Ont donné un dollar—

MM. H. Boisvert, A. Chabot, H. Chabot, E. Dion, J. Dion, J. Dufour, D. Goulet, P. Labrecque, J. Labrecque, J. Labrosse, L. Payeur, O. Roy, les servants de messe.

Le Rév. Père curé: $2.00.

Remerciements à M. Odilon Roy pour la perception de ce montant.

McLENNAN

La grande fête de Noël et la messe de minuit marquaient pour les paroissiens l'ouverture officielle des portes de la cathédrale. La messe pontificale, avec un cachet tout spécial de grandeur et de piété, fut célébrée par Son Excellence Monseigneur Langlois, assisté des RR. PP. Nadeau, o.m.i., curé, et Beuglet, o.m.i. Cet événement religieux peu ordinaire dans une paroisse, groupait pour l'occasion la majeure partie de la population, ayant tout le loisir d'admirer l'intérieur de la nouvelle église. Le décor du maître-autel attirait surtout les regards par la statue du Sacré-Coeur placée juste au-dessus; elle semblait animée et sortir des nues qui l'entouraient, pour bénir l'assistance. Notons en passant que toutes les statues réinstallées dans l'église furent retouchées et repeintes par l'habileté artistique des RR. Soeurs Ste-Croix de Falher. La jolie crèche brillait doucement sous la lumière discrète de l'étoile des Mages, tout comme les étoiles dans un firmament d'hiver. La chorale rendit en beauté une messe de circonstance, exercée en parties sous la direction experte du R.P. Lessard, o.m.i., des religieuses, Soeur Denise, Soeur Germaine, et exécutée par le groupe des RR. Frères, quelques paroissiens qui font partie du choeur de chant et les enfants d'école. On ne saurait trop les féliciter de ce beau succès.

* * *

Nos meilleurs souhaits du nouvel an, à la manière traditionnelle, comme l'éternel refrain, à tous nos supérieurs, parents, amis et voisins: bonne, heureuse année et le Paradis à la fin de vos jours. Cette année qui finit emporte avec elle un fragment d'existence dans l'irrévocable passé; mais qu'importe un an de plus, si la pauvre humanité y retrouve sa voie vers la paix, le bien et la vérité; si les ténèbres d'aujourd'hui deviennent — demain — lumière.

* * *

M. et Mme Val Frey ont augmenté leur famille d'une petite fille, née le 17 décembre et baptisée par le R. P. Lessard sous les noms de Marie-Agnès-Claudette. Parrain et marraine: M. H. Charbonneau, grand'père, et Mlle Marjorie Charbonneau, tante de l'enfant.

* * *

Bienvenue au nouveau gérant de Banque, M. G. Gagné et à Mme Gagné. Ils occupent la propriété de M. Alex. Maurice qu'ils ont achetée.

* * *

Comme dernière mention du bazar, il est juste de réparer un oubli bien involontaire, dans l'énumération des membres actifs des comités. Mmes V. Limoges, J. Lessard et E. Dubrûle, étaient de tout coeur de la partie ainsi que Mlle Charlotte Vowden. Ce que la mémoire peut nous jouer de vilains tour quand la liste n'est pas sous nos yeux! Tous nos regrets.

Tribune-libre

A chacun son dû

Parcourant la Survivance j'y trouve l'adresse lue à Monsieur le curé de Beaumont et j'y trouve aussi que les gens ont la mémoire courte ou ceux qui ont écrit l'adresse n'ont pas été ici l'an dernier. Nous y lisons que l'an dernier M. le curé n'avait pas été fêté; c'est une erreur; la soirée fut préparée par les Dames de Ste-Anne; le programme par les maîtresses et religieuses; la bourse offerte à M. le curé était aussi grosse que celle de cette année; et on remit à chacune des maîtresses qui avaient préparé le programme une boîte de papier à lettres et $35.00 laissé pour les écoles.

Chacun se rappelle le discours de M. le curé se demandant où les Dames avaient appris le jour de sa naissance. Enfin nous n'aimons pas qu'après avoir préparé les fêtes pour Messieurs les curés pendant nombre d'années que, (pour une année que nous ne le faisons pas) le passé soit si vite oublié. A chacun son dû.

Un témoin

Il ne sera pas candidat

Paris. — Le général de Gaulle a déclaré qu'il ne se porterait pas candidat à l'élection du président de la Quatrième République française.

Il a déclaré par écrit que, "selon sa conscience, il ne serait pas convenable pour lui de présider sans pouvoirs aux destinées d'un Etat sans puissance".

Frontières américaines au nord du Canada

Boston. — Le major-général Curtis E. Lemay, sous-chef du groupe aérien de recherche et de développement scientifique a déclaré que la frontière de l'Amérique traverse maintenant les solitudes arctiques des régions polaires.

FORT KENT

On peut dire que Noël est déjà du passé. Comme d'habitude nous avons eu la belle messe de minuit, de beaux chants; malgré la température bien maussade, l'assistance a été très nombreuse; près de trois cents communions furent distribuées; c'est dire que tous se sont approchés de la sainte Table pour recevoir le petit Jésus de la crèche. Puisse-t-Il apporter la Paix, la Joie et la Consolation à tous.

* * *

Le 15 décembre dernier, les paroissiens de Saint-Joseph ont montré une fois de plus leur reconnaissance envers leur pasteur, pour lui fêter son anniversaire de prêtrise. Une soirée appropriée de chants, d'orchestre, de saynètes, déclamations, etc., fut très bien rendue par nos jeunes. Une adresse lue par M. A. Lemaire, une bourse et bouquet spirituel fut présentés par la petite Lucienne Collins et Léonard Landry au nom de toute la paroisse. Ce fut avec des paroles émues que notre vénéré pasteur remercia tous ceux qui étaient présents; le Rév. Père Pelletier, o.m.i., rehaussait la fête.

* * *

Nos collégiens, Fernand Croteau, Gilles Bouchard, Sloan Bowsfield passent leurs vacances de Noël dans leur famille. Aussi Albert Bouchard venu d'Edson, et nos institutrices Adrienne et Lucette Croteau, Adrienne et Annette Gamache, Paulette Collins, Rita Levasseur et Jeannine Bourbeau, Mlle Laura Dupuis à Lafond, Mlle Irène Guilbault, étudiante, passe ses vacances à Sainte-Lina dans sa famille.

* * *

Wilbrod Bouchard qui a subit une opération pour l'appendicite à l'hôpital Général d'Edmonton est revenu dans sa famille en bonne voie de guérison.

* * *

Mme Laurent Martineau et son frère Napoléon Gosselin, de Kimberley, rendaient visite à des amis dernièrement.

* * *

M. et Mme Jacques Demers et leur fils Dollard passent quelques jours à vaquer à leurs affaires.

* * *

M. et Mme A. Lemaire ont passé leur jour de Noël chez leurs parents à St-Paul.

* * *

Révérende Soeur Ste-Lucie du Sacré-Coeur, de l'Université d'Edmonton, accompagnée de Soeur Marie de St-Guy abbé, de l'Ecole Normale, passent leurs vacances avec nos bonnes religieuses; et Soeur Marie de Ste-Tarcilla, à Lafond pour rendre ses services de musicienne.

* * *

Nous avons eu notre bordée de Noël et c'est dire que les bancs de neige sont à pleine clôture.

* * *

Gilbert Collins et Claude Michaud sont revenus des chantiers avec leur famille pour le temps des Fêtes. Jean-Paul Bourbeau, William Chalut, Yves Levasseur, Henri Collins sont revenus de la pêche.

* * *

Nous offrons au personnel de la Survivance et à tous ses lecteurs nos voeux de Bonne et Sainte Année.

LOS ANGELES

A notre dernière danse canadienne, au mois de décembre, nous avons rencontré plusieurs nouveaux arrivés, surtout des jeunes du Manitoba et du Massachusetts.

* * *

Les impôts, eh oui!, les impôts. Ils sont devenus l'une des plus fortes dépenses du citoyen des Etats-Unis. Leur moyenne est de $1,300 par famille chaque année. Avant 1918, cette moyenne était de $100. par famille. Il est vrai que les salaires étaient alors moins élevés qu'aujourd'hui, mais ils n'ont pas augmenté en proportion des impôts; ils n'ont pas grimpé de 13 échelons. Avant 1918, on payait $1.00 pour chaque $10.00 de revenu; aujourd'hui, on paye $1.00 pour chaque $3.00. Le tiers de tout ce que nous gagnons s'en va au collecteur d'impôts.

* * *

Depuis longtemps nous recevons notre opéra d'ailleurs, surtout de San-Francisco. Los Angeles a bien des maisons d'étude pour le chant et qui donnent d'assez bonnes représentations, mais il n'a jamais eu ce qu'on peut appeler une troupe d'opéra. Or, voici que le Metropolitan de New-York pense à installer ici un opéra. Ce qui sera magnifique et dépassera San-Francisco d'un grand bout. On bâtira une salle de représentation qui coûtera de 20 à 30 millions. De rien, nous passerons à tout.

* * *

Notre consul français continue à distribuer des médailles. Nous n'en avons jamais tant vu. Il semble qu'il y en ait pour tous, de toutes les grandeurs et pour toutes sortes de choses.

* * *

A l'hôpital, on remarqua un jeune papa à l'arrivée de son bébé. Trois jours plus tard, il y retournait et les employés commencèrent à se demander si ce jeune homme devenait papa à tous les trois jours. Il n'en était rien. Il venait tout simplement pour finir l'histoire qu'il avait commencé de lire dans un magasine de la salle d'attente lors de sa première visite.

BERNY

Nous avons été très heureux d'avoir la messe de minuit dans notre petite paroisse. Nous remercions sincèrement notre Révérend Père Léo Couture, o.m.i., qui a fait pour cela 14 milles en auto. Il y a eu grand nombre de communions. C'était beau de voir les fidèles s'approcher de la Table sainte. Malheureusement une tempête de neige et vent froid s'est élevée; et plusieurs des chrétiens éloignés n'ont pu se rendre à la messe de minuit. Il faut espérer que notre Père n'a pas eu trop de difficulté pour retourner à la Mission. Un groupe de personnes ont eu la malchance de briser leur auto, en se rendant chez M. Arthur Lemay, au cours de la soirée; ils durent faire un demi mille à pieds pour aller se réchauffer chez M. Philippe Lemay. Il y avait parmi ces personnes M. et Mme Alcide Plamondon, et leur bébé, M. et Mme Emile Plamondon, et leur fille, M. Alexandre Plamondon. Ils durent se rendre chez M. Anicet, à un mille plus loin, pour avoir une paire de chevaux pour les tirer. Ces bonnes gens vont sûrement se souvenir de la tempête et du jour de Noël. Le lendemain, ils se sont fait ramener chez eux par un tracteur tirant une "cabouse", en faisant de 12 à 14 milles à Plamondon. M. et Mme Léon Lapierre étaient venus chez M. Anicet eux aussi durent laisser là leur camion et se faire ramener avec des chevaux. D'autres visiteurs n'ont pu repartir que le lendemain. M. et Mme Urbain Plamondon et Mlle H. Plamondon furent reconduits chez eux par MM. Maurice Leboeuf et Marcel Vincent. Ils ont dû se servir de chevaux. Comme on le voit les chevaux sont encore nécessaires.

* * *

Notre postillon a eu le malheur de briser son camion à environ 10 milles de Plamondon. Il se fit traîner par un tracteur. Espérons que nous n'aurons plus de tempête de neige, mais du beau temps.

* * *

Mme Emilien Ménard et Mlle Jeanne Hébert sont allées résider à Plamondon.

* * *

Mlle Béatrice Lemay est venue passer le jour de Noël chez ses parents et est repartie le lendemain, par des chemins impraticables pour aller reprendre son travail au "Royal Café" au Lac-la-Biche.

La perfection des moeurs consiste à passer chaque jour comme si ce devait être le dernier, sans trouble, sans lâcheté, sans dissimulation.

Marc-Aurèle.

LEGAL

Le 30 décembre a été célébré le mariage de Mlle Magdeline Keane, fille de M. et Mme John W. Keane, à M. Léonard Blanchette, fils de M. et Mme Gaudias Blanchette, de Vimy. Un beau mariage. M. Keane et M. Blanchette servaient de témoins officiels, accompagnés de leurs épouses. Deux couples d'honneur escortaient les mariés. Mlle Lucie Blanchette et M. Wilbrod Vallée, M. Dixon Keane et Mlle Elza Montpetit. Au sanctuaire, M. le curé Nestor Therrien, de Vimy, honorait les noces de sa présence. Le nouvel orgue, né d'hier, semblait avoir déjà joué la Marche nuptiale et accompagna, en anglais comme en français, les morceaux de circonstance que Mme Graves rendit avec l'éclat qu'on lui connait. A la messe, la parenté était au complet; l'oncle Jerry Fox, frère de Mme Keane; les frères et soeurs des conjoints; M. et Mme Henri Montpetit, M. et Mme Henri Ringuette, M. et Mme Allan Keane, M. et Mme Roger Ouellette, M. et Mme Johnny Ringuette, M. et Mme Philippe Turcotte, MM. Albert, Léon et Victor Blanchette.

Après le mariage, un banquet de noces fut servi à la résidence de M. et Mme Keane.

Un détail notable, à propos de ce mariage: peu avant la cérémonie, un appel au téléphone, du Nouveau-Brunswick, environ 3,000 milles, sonna vigoureusement jusqu'à Legal. C'était l'oncle-curé de la mariée, le Rév. John D. Keane, de New-Castle, qui faisait ainsi parvenir ses hommages et ses souhaits au jeune couple et à leurs parents. Parmi les amis et les voisins qui assistaient au mariage, on a pu remarquer M. et Mme Dom. Montpetit. Mme Ouellette et ses fils, M. et Mme Adalbert Provost, M. et Mme Arthur L'Heureux, M. et Mme F. Montpetit, M. Aimé Casavant, M. Delphis Coulombe, M. Jos. Provençal, M. Dom. Coulombe, et un grand nombre d'invités. La famille de M. Gaudias Blanchette compte huit enfants, quatre filles et quatre fils; c'était le quatrième mariage. Léonard est bien établi, bien bâti, sur une ferme à la frontière des deux paroisses Vimy-Legal.

* * *

Un autre mariage de Noël fut célébré à la cathédrale, le 27 décembre, lorsque Mlle Rose-Eva Préfontaine, fille de M. et Mme Irénée Préfontaine, épousa M. Kenneth D. Finlayson, de Jasper. La cérémonie fut plutôt intime, mais une somptueuse réception réunit ensuite parents et amis, à Diligence, où M. et Mme Préfontaine possèdent une élégante résidence.

* * *

Le prochain mariage sera celui de Mlle Yolande Bouchard, fille de M. et Mme Marcel Bouchard (Lilliane Massie), à M. Hervé St-Onge, fils de M. et Mme Henri St-Onge (Rose Ricard) de Morinville, neveu de M. le curé Alcidas Ricard, de Mallaig. Deux anciennes familles canadiennes, les Bouchard et les Ricard se donneront la main, à l'occasion de cette heureuse union.

* * *

M. Adrien Hébert, de notre paroisse, avait la douleur d'apprendre, au cours de la soirée du Jour de l'An, la mort de sa mère, Mme Joseph Hébert, de Villeneuve, décédée après une longue maladie. Nous lui offrons nos sincères sympathies.

MALLAIG

Va-et-vient

Etaient en visite chez leurs parents pour le congé de Noël et du Jour de l'An, M. Louis Viel du Séminaire St-Joseph d'Edmonton et Mlle Irène Viel de Saint-Paul. M. l'abbé Georges Tardif, vicaire de Bonnyville. Mlle Lucie Carburie, du pensionnat de Bonnyville. M. Edward Lafleur, de Montréal, P.Q., visitait son frère M. Olivier Lafleur. M. Arthur Chapdelaine et sa famille, de Vancouver, C.-C., visite ses parents M. et Mme J. Chapdelaine.

M. Arthur Mageau et sa famille visitèrent les parents de Mme Mageau, M. et Mme A. St-Arnault à Gibbons pendant le congé.

* * *

Naissances

Chez M. et Mme Joseph Chartrand, un garçon né à l'hôpital Ste-Thérèse, St-Paul.

Chez M. et Mme Napoléon Lamoureux, une fille baptisée sous le nom de Annette-Lucille-Marie; parrain et marranie: M. et Mme H. St-Arnault.

* * *

Mme May Robitaille est de retour de l'hôpital Ste-Thérèse. Nous lui souhaitons un prompt retour à la santé.

A Madame J.-C. Burger

Madame,

Je vous ai peut-être entrevue durant les années que j'eus charge du Département français à la bibliothèque publique d'Edmonton, bien que je ne me rappelle pas vous avoir jamais adressé la parole. Cependant votre nom et celui des membres de votre estimée famille me sont bien familiers, de là la raison des quelques mots que je me permets de vous faire parvenir aujourd'hui.

Je viens de lire, sur le numéro de la Survivance que le vent du Nord a poussé jusqu'à moi, l'épreuve sans nom qui vient de vous atteindre. Quelle belle et bonne figure que celle du compagnon qui vient de vous dire "Aurevoir"! et que de bien j'en ai entendu dire lors de mes passages à Edmonton!

Je n'essayerai pas de vous offrir des sympathies car de la part de l'étrangère que je suis, elles n'auraient pas grand poids. Je veux simplement vous dire, et cela vous me le permettrez bien, n'est-ce pas, quelle privilégiée vous êtes parmi les grandes éprouvées de cette terre, de pouvoir avoir autour de vous, quand la tempête gronde, un si puissant rempart d'affection, de tendresse et d'amour! Je veux simplement vous dire comme vous êtes fortunée, sur le calvaire où vous vous trouvez depuis quelques jours, d'avoir à vos côtés, tout près de vos épaules, deux prêtres du Seigneur qui unissent leurs forces de Ministres de Dieu pour vous empêcher d'écraser! D'un côté, vous avez votre frère bien-aimé qui, chaque Noël, veut bien prier pour mon père et ma mère qui reposent là, tout près de lui, dans le cimetière de Legal. De l'autre côté, vous avez votre petit frère de par le coeur et la pensée: M. l'abbé Emile Brière! Quels appuis puissants, quels soutiens incomparables! Deux prêtres à vos côtés pour vous forcer à lever vos paupières lourdes de larmes vers le ciel où déjà tant de vos aimés sont rendus!

Je n'ai pas le plaisir de connaitre votre petit frère, l'abbé Emile Brière, mais j'ai bien connu sa regrettée maman, la charmante et distinguée Eva Lafond, alors qu'elle demeurait au foyer de M. et Mme Léonard Lafond, de Lafond. Nous demeurions, dans le temps, sur un homestead des prairies. Ayant bien connu la mère, le fils ne peut être un étranger pour moi, n'est-ce pas?

Vous pouvez voir, chère Madame, que j'appartiens à l'Ouest canadien, que je suis Fille des Prairies et que le moindre souffle glacée qui courbe le front de ceux que j'ai quelque peu connus, là-bas, fait également frissonner mon front de Canadienne Albertaine. . . Sachez que le soleil du Nord-ouest Canadien fut souvent plus réchauffant pour ma tête que ne l'est celui des tropiques: que la lueur des aurores boréales mirent plus de clarté autour de moi que ne le fait le ciel de nuit des déserts sans fin du Sud-Ouest Américain!

Madame, je ne vous offre pas de sympathies dans votre douleur. . . Venant de la part de l'inconnue que je suis, elles vous seraient sans doute indifférentes. . . Je veux seulement vous dire quelle privilégiée vous êtes sur la terre, puisque le ciel a placé tout près de vous, aux heures sombres, les épaules solides et le coeur aimant de deux prêtres du Seigneur. . .

Bien vôtre,

Camille Lessard

Montebello, Californie,
28 décembre 1946.

Journalistes accusés de trahison

Boston. — Deux journalistes américains ont été mis en accusation devant un grand jury fédéral. Les inculpés, des expatriés, sont: Douglas Chandler et Robert Best. Ils sont accusés de trahison pour avoir servi de porte-parole aux nazis à Radio-Berlin, pendant la guerre.

La ration de sucre serait augmentée

Halifax. — Les Canadiens peuvent être assurés que le sucre sera encore rationné en 1947, mais que la ration sera augmentée. C'est ce qu'a déclaré H. J. Hobbins, ancien régisseur adjoint du sucre au Canada.

LAMOUREUX

Avec l'Epiphanie se termine la série des fêtes qui ont marqué la fin de 1946 et le commencement de l'année nouvelle.

A Noël, le R.P. Cloutier, o.m.i., est venu prêter son concours à notre curé. Il a chanté la messe de minuit, prêché dans les deux langues et entendu les confessions. A la tribune M. le curé s'était joint au choeur de chant. Théodore Paradis chanta le "Minuit, chrétiens"; puis une belle messe à quatre voix fut très bien rendue ainsi que de nombreux cantiques dont plusieurs à quatre voix, tous célébrant les gloires de la Nativité. Il y eut grande affluence et de nombreuses communions.

Dans les jours qui suivirent la température baissa considérablement, et les chemins furent partiellement bloqués par la neige. Heureusement que le chasse-neige de la municipalité vint rétablir les communications. Nos gens purent sortir facilement et célébrer le nouvel an. Tous nos élèves en vacances eurent le plaisir de visiter leur parenté.

* * *

M. et Mme Ernest Langlois sont actuellement en promenade à Vancouver et les environs où résident les parents de Mme Langlois.

Nous apprenons avec plaisir que M. et Mme Joseph Normandeau s'apprêtent à célébrer le cinquantenaire de leur mariage. Ces bons anciens de Lamoureux auront certainement de la visite le jour de leur fête. Nous les avons tant appréciés pendant les nombreuses années qu'ils ont demeuré dans la paroisse. Ils ont laissé le meilleur souvenir et une nombreuse postérité. Dès aujourd'hui nous leur souhaitons un joyeux anniversaire et de nombreuses années de vie et de bonheur.

* * *

M. Alcide Gaumont, un de nos jeunes, après sa démobilisation s'est marié dans la province de Québec, nous fait part d'une agréable et importante nouvelle: il est devenu père de deux jumeaux. Nos compliments et nos voeux sincères pour une année si bien commencée.

Regard en arrière

Crachat de couleuvre, etc.

Par Camille LESSARD

Je me suis reposée sur des meules de mil fraichement coupé, j'ai aidé à tous les travaux de la fenaison, par des jours de pluie, j'ai dormi sur des tasseries de foin, mais je suis encore à chercher la source de ces "crachats de couleuvre" qu'on trouve accolés aux tiges de foin, dans les champs. Pourrait-on m'en donner une explication? Cette substance imite parfaitement le crachat d'une personne en bonne santé, mais si cela était il faudrait, pour chaque champ, une armée de cracheurs et des artistes habiles pour ensuite disposer ces crachats autour des tiges de foin. Je n'ai encore jamais su que couleuvres, crapauds ou insectes quelconques crachaient. . . alors quoi? . . .

SIROP DE SAUTERELLE

Avez-vous déjà remarqué, à la campagne ou n'importe où, le jeu des sauterelles? Quand elles sont immobiles, elles dégagent une sorte de liquide ressemblant à la melasse par la couleur, mais quant au goût. . . je ne sais. . . C'était un bien bon passe-temps pour nous, enfants, que d'attraper des sauterelles, de les tenir entre nos doigts et de leur commander: "Donne-nous ton sirop ou on va te tuer!" . . Naturellement, la sauterelle, étant tenue immobile, ne se faisait pas prier pour donner sirop et cela en si grande abondance que nos tabliers et robes en étaient tachées. . . Mais je vous assure que le passe-temps n'était pas agréable pour personne quand on retournait à la maison barbouillés de sirop de sauterelle des pieds à la tête. . . Pauvres mères, ce qu'elles en arrachent avec leur nichée! . . .

DANS LE FOND DU BANNEAU

Le jardin que nous avions, à l'arrière de notre maison, n'était pas assez grand pour nous permettre d'y avoir une récolte de patates suffisante pour durer jusqu'à l'automne de l'année suivante. Alors, mon père obtenait l'autorisation d'un cultivateur — il fallait que ce fut toujours de l'autre côté du village, — de semer un lopin de terre en pommes de terre pour notre famille. Quand le temps arrivait de faire la récolte de ce légume, il fallait bien, n'est-ce pas, que les enfants aillent donner un coup de main au père. Mais pensez-vous que j'étais assez brave pour traverser la ville, juchée sur le devant de notre banneau? (Un banneau est un wagon à deux roues seulement). Vous vous trompez! Ayant une peur bleue des moqueries, je m'étendais dans le fond du banneau, le matin, en m'en allant aux champs, de sorte que personne ne pouvait y soupçonner ma présence. Le soir, si le banneau était rempli de patates, je faisais un détour d'un demi-mille, éreintée que j'étais par de longues et dures heures de travail, afin de trouver un pont pour regagner ma demeure sans être obligée de passer dans le village. . . La peur du ridicule nous fait faire bien des bêtises. . . quand on est jeune. . .

(à suivre)

Un congrès bilingue

Montréal. — Pour la première fois dans l'histoire de la Chambre de Commerce des Jeunes du Canada, le congrès national sera bilingue en 1947. Les quelque deux mille représentants des chambres cadettes du Canada se réuniront à Montréal, à la fin de mai 1947. Les séances seront présidées par M. Paul Laframboise, de Québec, qui a été élu président en juin dernier, au congrès annuel d'Edmonton.

MORINVILLE

La nouvelle année a débuté sans tambour ni trompette et tout va piano au possible. La température a été très douce et fait plutôt penser à l'été qu'à l'hiver. Nos jeunes en profitent pour faire du patin et parfois se mesurer. Mais ce n'est pas toujours avec succès. Ainsi dans une rencontre avec les joueurs de Leduc ils ont mordu la poussière ou plutôt la glace. La même expérience se répétait dans une dernière rencontre avec les Bremner et les nôtres ont dû baisser drapeau devant les visiteurs. Tout de même notre population semble très friande de ces tours d'habileté et l'assistance est tout à fait nombreuse. Que nos jeunes ne se découragent pas par suite de ces quelques échecs et reviennent à la bataille plus courageux que jamais.

* * *

Alors que la gent écolière et nos jeunes s'amusent au gouret, une autre partie de notre population se réunissait pour discuter des choses plus sérieuses. Nos bonnes religieuses des paroisses environnantes se rendaient à Morinville pour y parler d'action catholique. Ce fut une discussion de deux jours et encore. . . Ce soir, jour de l'Epiphanie, ce sont nos jeunes du diocèse qui doivent se rencontrer au Juniorat pour y parler agriculture. Des maitres en la matière sont déjà rendus et il nous tarde de savoir le succès de ces assises. C'est donc dire que le mouvement d'action catholiques est bien lancé et tous les jours il prend plus d'ampleur.

* * *

Nous avons appris avec plaisir que le Père curé de Saint-Albert doit revenir bientôt dans sa paroisse. Il semble reposé des fatigues qui l'avaient terrassé et il songe a reprendre le poste. Quoi qu'il en soit, la paroisse de Saint-Albert gémit de ne pas le voir vaquer à ses occupations journalières et se demande si l'absence se prolongera encore bien longtemps. Quant à nous qui ne sommes pas de la paroisse nous avons toujours la plus grande admiration pour ce vétéran du sanctuaire qui ne sait pas s'épargner lorsqu'il s'agit du bien de ses paroissiens.

* * *

Certaines rumeurs courent dans notre paroisse et l'on parle de choses extraordinaires qui se passeraient dans un avenir prochain. L'on parle de puits de gaz qui se perceraient bientôt, d'installations monstres et que sais-je encore? En tout cas la nouvelle fait du chemin et nous ne savons pas où elle s'arrêtera. Le parti le plus sage est d'attendre en toute tranquilité.

LOS ANGELES

Liste des Canadiens arrivés ici en 1923, d'après notre gentil confrère incognito qui dut prendre la liste de l'ex-journal "L'Information":

4 janvier. Les deux frères Ariai, d'Edmonton, sont arrivés ici pour s'y fixer.

11 janvier. Mme Pierre Provost, et sa famille, d'Edmonton, vient d'arriver pour rejoindre son mari établi ici depuis un an.

18 janvier. M. Jerry Duquette, et sa famille, de Saint-Paul, est arrivé ici avec l'intention d'y demeurer.

1er février. MM. J.-B. Godbout, Jos.-D. Drouin, Alfred Gaumont, de Lamoureux, sont de passage en notre ville.

8 février. M. Alonzo Mercier, d'Edmonton, est arrivé à Los Angeles pour y demeurer.

8 mars. M. Tessier, de Medecine Hat, est arrivé ici comme avant-coureur d'une famille de onze enfants. M. Duffy, de Legal, vient d'arriver avec l'intention d'y rester.

M. Léger Roy, marchand de Chauvin, est en voyage d'affaires ici, et semble enclin à y revenir pour y demeurer.

* * *

Je viens de suivre une série de concerts qui donna en 6 divisions à peu près l'entier ouvrage de Chopin pour piano, 179 compositions.

* * *

Les 2,000 employés d'une compagnie de biscuits se mirent en grève, demandant que la compagnie paye le temps qu'elle leur demande à se changer de costume pour le travail. C'est une chose que j'ai toujours voulu voir se réaliser. Les gros "boss" nous font venir une demie-heure avant le travail, et nous occupent une demie-heure après le temps payé à nous toiletter et détoiletter pour eux. . . gratis.

* * *

Chaque soir, durant le magasinage de Noël, le Santa Slaus, accompagné d'une célébrité du cinéma, fit une parade sur le "Hollywood Boulevard" à 7h. 30. Il y en a qui aimait cela, d'autres qui trouvaient que ça foulait trop.

* * *

Lorsqu'il pleut, les conditions à Lynnwood demandent amélioration. A la dernière pluie, les membres du conseil civil, en assemblée, reçurent un coup de téléphone de venir pêcher en face de telle et telle résidence.

* * *

Plus de 200 feux furent causés ici l'an dernier par les fils électriques dans les arbres de Noël. Cette année?

* * *

Les Vétérans des guerres précédentes furent actifs mais ceux de cette dernière guerre mondiale no II les surpassent encore. En politique surtout. 62 furent élus à la Maison des Représentants, et 7 au Sénat, un total de 69. La Californie en plaça 6, surpassée que par la Pennsylvanie qui en plaça 11. Les 14 millions d'hommes et de femmes qui servirent dans la guerre no II seront donc bien représentés à Washington.

* * *

La Californie se civilise. Un groupe de parents se révoltent contre leurs dirigeants d'école parce qu'on fit à leurs enfants prononcer le mot "Dieu" dans la récitation d'un poème, dans une de nos petites villes du Nord. Peut-être se rendront-ils en cour avec l'excuse que la Constitution des Etats-Unis est neutre en religion. Nous ne pouvons leur souhaiter succès parce que nous savons à l'avance qu'ils ne réussiront pas. La Constitution elle-même parle de Dieu, même notre monnaie porte l'inscription "In God We Trust".

R. Thibaudeau

TANGENTE

Va-et-vient

M. René Lessard, étudiant au génie civil à Vancouver, a passé la fête de Noël et celle du Jour de l'An avec son épouse, garde-malade du district de Tangente.

M. Théode Pinard, de Falher, a célébré la fête de Noël au presbytère de Tangente avec son cousin le R.P. Oscar Pinard, o.m.i.

Les fêtes du Jour de l'An ramenèrent dans leur famille respective nos travaillantes à l'extérieur. Ce sont Mlles Eliane Duchesne et Rita Morel, de l'hôpital de Dawson Creek; Mlle Lucette Duchesne, d'Edmonton; Mlles Isabelle Dumont et Jeannine Rochette, de Falher.

En l'absence du Père Pinard, le Père Antoine Marcoux, de Falher, est venu le 29 décembre donner les offices paroissiaux du dimanche. C'est la première fois qu'on revoit, le dimanche à Tangente, l'ancien curé qui fit les premières démarches officielles pour l'établissement d'un pensionnat et pour la venue des religieuses Saint-Croix dans la paroisse. Personne n'a oublié ce dévouement, puisqu'il fut admirablement couronné de succès.

* * *

Au premier de l'an, le Père curé donna les statistiques suivantes sur la vie paroissiale: 85 demeures avec 60 familles et 25 célibataires; 408 âmes dont 300 communiants. A l'école centrale, 122 enfants répartis en trois classes. Durant l'année 1946, il y eut 15 baptêmes d'enfants, 13 nouveaux communiants, 32 confirmés, une sépulture d'adulte et un mariage.

* * *

Le 5 janvier 1947, après la messe, s'est tenue une assemblée pour l'élection de marguilliers.

M. Isidore Langlois, sortant de charge, fut réélu pour un autre terme. M. Joseph Chénard remplace M. Joseph Granger, décédé. Alors le banc se compose comme suit: MM. Ernest Portelance, Donat Sylvestre, Joseph Chénard et Isidore Langlois.

Nos félicitations aux marguilliers.

Anniversaire des Chevaliers de C.

par J.-M. GILMOUR

Les Chevaliers de Colomb d'Edmonton et de Calgary célébreront cette année le 40ème anniversaire de leur fondation, ayant été inaugurés en 1907. Pour commémorer cet événement on espère pouvoir initier 40 nouveaux candidats dans chacun de ces Conseils.

C'est aussi le 65ème anniversaire de la fondation de l'Ordre établi en 1882. A cette occasion les Chevaliers américains vont radiodiffuser six programmes au cours de l'année à travers toute l'Amérique. Le but de ces programmes est de faire connaitre l'oeuvre réalisée par les Chevaliers de Colomb pour le maintien des libertés individuelles et sociales. De plus amples détails seront donnés plus tard au sujet de ces programmes auxquels les journalistes seront spécialement invités à assister.

Depuis le 1er juillet 1946, plus de 5,000 d'admission ont été reçues dans la seule province de Québec.

Conduite de soldats américains

Tien-Tsin. — Le journal catholique "Social Welfare" a accusé plusieurs fusiliers marins américains ivres d'avoir battu à mort un ouvrier chinois, à Noël. L'incident s'est passé à Tangkou. Le journal dit que l'ouvrier fut frappé à la tête et que son oreille droite fut arrachée.

La requête étudiée le 11 février

Ottawa. — La Commission fédérale des Transports a retardé au 11 février l'audition des requêtes des compagnies de chemin de fer qui réclament une hausse de 30 pour cent des taux de fret au Canada. La date d'audition avait été préalablement fixée au 23 janvier.

Une prédiction glacée

Chicago. — Selon M. Andrew-C. Lawson, professeur émérite de l'Université de Chicago, une nouvelle glaciation envahira le globe d'ici une période géologique relativement courte, c'est-à-dire dans 200,000 ans. Lawson dit, en effet, que le monde jouit d'une période ensoleillée, mais temporaire, entre deux glaciations. Il nous rassure, cependant, en affirmant qu'il n'y aura probablement pas de la vie sur la terre à ce moment.

CLUNY

Journée de l'A.C.F.A.	14-1
M. J.-B. Corbeil	$1.00
M. Jules Gourdine	1.00
M. Clément Corbeil	.25
M. Martial Rougeau	1.00
M. Wilfrid Gibeau	1 00
M. Denis Cretin	1.00
M. Albert Maynard	1.00
M. Maurice Gingras	1.00
M. Lionel Smith	1.00
M. Roland Beaudin	1.00
M. Charles Beaudin	1.00
M. J.-B. Beaudin	1.50
M. Fortunat Simard	1.00
M. Louis Cretin	.75
M. Julien Nobert	1.00
M. Adélard Corbeil	1.00
M. Armand Corbeil	1.00
M. Francis Corbeil	1.00
M. Henri Laprise	1.00
M. Albert Gauthier	1.00
Mme Cécile Corbeil	1.00
Mme Dora Simonin	.50
Mme Léa Gibeau	1.00

Le Saint Evangile

La Sainte Famille, Jésus, Marie, Joseph

EVANGILE

(S. Luc, chap. II, v. 41 à 52)

Lorsque Jésus fut âgé de douze ans, ses parents se rendirent à Jérusalem, selon leur coutume, au temps de la fête de Pâques. Comme ils s'en retournaient, les jours de la fête étant passés, l'enfant Jésus demeura dans Jérusalem, sans que son père ni sa mère s'en aperçussent. Mais, pensant qu'il était avec ceux de leur compagnie, ils marchèrent durant un jour, puis ils le cherchaient parmi leurs parents et les personnes de leur connaissance; mais, ne l'ayant point trouvé, ils retournèrent à Jérusalem pour l'y chercher. Après trois jours, ils le trouvèrent dans le Temple, assis au milieu des docteurs, les écoutant et les interrogeant; et tous ceux qui l'entendaient parler étaient dans l'admiration de sa sagesse et de ses réponses. A cette vue, Marie et Joseph furent très étonnés, et sa mère lui dit: Mon fils, pourquoi avez-vous agi de la sorte avec nous? Voici que votre père et moi, nous vous cherchions tout affligés. Il leur répondit: Pourquoi me cherchiez-vous? Ne saviez-vous pas que je dois m'occuper de ce qui regarde le service de mon Père? Mais ils ne comprirent pas cette parole. Il partit ensuite avec eux pour se rendre à Nazareth, et il leur était soumis. Or sa mère conservait dans son coeur le souvenir de toutes ces choses. Et Jésus croissait en sagesse, en âge et en grâce, devant Dieu et devant les hommes.

REFLEXIONS

Nous perdons souvent Jésus par notre défaut de vigilance sur nous-mêmes, par nos infidélités à ses inspirations. Or la perte de Jésus est le plus grand malheur qui puisse nous arriver, puisque avec Jésus nous avons tout et que sans Jésus nous n'avons rien. Quand donc nous l'avons perdu, ne restons pas tranquilles; imitons la douleur et la sollicitude de Marie, empressons-nous de le chercher dans la prière, dans de pieux entretiens, dans la fréquentation des sacrements. Cherchons-le surtout au pied des autels, et nous finirons par le trouver; car lui-même a dit: Cherchez, et vous trouverez. Alors il nous fera de doux reproches, il nous consolera, il nous initiera aux secrets de sa doctrine. Mais, une fois que nous l'aurons ainsi retrouvé, veillons davantage pour ne plus le perdre jamais. Conservons dans nos coeurs chacune de ses paroles, faisons fructifier chacune de ses grâces, et nous aurons la joie de le sentir de jour en jour croître en nous, jusqu'à ce qu'il nous ait enrichis de tous les trésors de sa sagesse.

Les conséquences d'une action, quelles qu'elles soient, ne la rendent ni bonne ni mauvaise, moralement; l'intention est tout.

FALHER

Baptêmes:—

Le 20 décembre, Josph-Jean-Gérard, né le 12 décembre, enfant de M. et Mme Armand Gervais. Parrain et marraine: M. Placide Gervais et Mlle Pauline Alexandre, oncle et tante de l'enfant.

Le 22, Marie-Claire, née le 8, enfant de M. et Mme Gustave Hébert, du Lac Magloire. Parrain et marraine: M. Gérard Lafleur, représenté par M. Adélard ouellette, et Cécile Rioux, représentée par Mme Adélard Ouellette.

Nos félicitations aux heureux parents.

* * *

Grâce à la présence de Son Excellence Mgr Henri Routhier, les offices des fêtes ont revêtu, cette année, une solennité toute spéciale, rehaussée encore par l'exécution d'un chant religieux fort bien rendu. Espérons que tous ont su profiter de ces beautés de la liturgie catholique.

* * *

Depuis peu on a dû arrêter les travaux dans le sous-sol de notre église, mais déjà nous pouvons admirer une salle paroissiale dont nous devons à juste titre être fiers. Le nouveau système de chauffage fonctionne efficacement dans le sous-sol et on nous promet que vers la mi-janvier tout fonctionnera normalement même dans l'église.

* * *

MM. Ls Besse et J.-D. Olivier furent nommés comme délégués à la Convention de l'Union des Fermiers qui sera tenue à Edmonton. Mme Olivier accompagne son mari à Edmonton.

* * *

M. et Mme Joseph St-Jacques ont passé l'époque des fêtes avec leurs enfants à Beaumont. Ils sont maintenant revenus parmi nous et nous espérons les garder.

* * *

Le R. Père Binet, o.m.i., notre ancien curé, a eu l'amabilité de prêcher les sermons du dimanche 5 janvier et de la fête de l'Epiphanie. Il était en visite au presbytère et nous étions fort heureux d'entendre sa voix toujours chaude et sympathique.

* * *

M. et Mme Arthur Mercier, du Lac Mégantic, P. Qué., sont en visite dans les familles Giroux et Mercier. Mme Mercier, née Liliane, est la fille de M. et Mme Adélard Giroux, tous deux décédés. M. Mercier fut beurrier et gérant de la première crêmerie construite à Falher. Ils revoient un pays qu'ils ont quitté il y a 20 ans dont le progrès les émerveillent.

* * *

M. et Mme François Girard sont en visite dans leurs familles respectives.

* * *

Mlle Victorine Hachez, garde-malade graduée, était en visite dans sa famille à l'occasion des Fêtes.

* * *

Mlle Henriette Martel, garde-malade graduée à l'hôpital St-Paul de Vancouver, et son frère Michel, étudiant à Edmonton, sont en visite chez leur mère Mme Henri Martel. Nous étions heureux de les rencontrer dans nos réunions.

* * *

Nos étudiants et étudiantes sont repartis pour leurs collèges et couvents, à Edmonton ou à Red Deer. Ils paraissaient heureux de leur séjour dans l'atmosphère familiale.

* * *

Récemment eut lieu la réunion de l'Amicale qui obtint un grand succès.

Pour garder l'Empire

Londres. — En réclamant "l'intégration de l'empire britannique", le "Daily Graphic", journal conservateur, demande dans un éditorial: Pourquoi dans l'avenir, ne choisirions-nous pas notre premier ministre dans chacun des Dominions, tour à tour?

"Pourquoi un homme aussi remarquable que le feld-maréchal Jan-Christian Smuts ne deviendrait-il pas le chef de cet empire?"

Fédération Canadienne Française de la Colombie Britannique

CERCLE CANADIEN FRANÇAIS DE VANCOUVER

Les soirées de la fin d'année et pour le début de 1947 eurent une grande réussite, et aux organisateurs de ces activités nous offrons nos félicitations et sincères remerciements pour le zèle qu'ils ont déployé. Hier soir, après le jeu de cartes, il y eut la vente de jolis paniers contenant un excellent goûter que les dames avaient préparé avec tant de soins. Le jovial M. Donat Bougie fut l'encanteur qui sut extraire les dollars des bourses. L'assistance n'était pas aussi nombreuse que d'habitude, dû à la température capricieuse que nous avons eu depuis Noël; cependant malgré ce contretemps, la vente versée dans les fonds de la paroisse du Saint-Sacrement réalisa la somme de $333.00. Le Rév. Père Meek, qui était vivement ému, remercia l'auditoire pour leur esprit de coopération. Ensuite M. Pinvidic nous fit entendre sa belle voix sympathique dans deux charmantes chansons françaises. M. Goguillon, le dévoué président du Cercle, bien qu'il souffrait d'un rhume, tint à venir adresser quelques mots de remerciements et d'encouragement à ceux qui s'étaient rendus à la salle.

* * *

La Messe de Minuit

La première messe de Minuit dans la paroisse du Saint-Sacrement fut célébrée par le Rév. P. Meek, s.s.s., dans la grande salle du monastère des Srs du Bon Pasteur. Il fit aussi le sermon de circonstance. La chorale, sous la direction de M. Victor Lévêque chanta la Messe Jubilee de Marsh. Les solistes étaient Mme G. Robinson, Mlle Loiselle, Mme J. Marchand, le Rév. P. Bujold et M. Pinvidic, avec Mme G. Lambert à l'orgue. A la deuxième messe, les chantres rendirent les vieux cantiques français.

La brume la plus épaisse enveloppait la ville et la plupart des paroissiens furent obligés de retourner par la "traîne de St-Martin", comme ni les trams ni les automobiles ne pouvaient circuler; la foule joyeuse se dispersa dans les ténèbres et nous n'avons pas entendu parler d'accidents.

* * *

Messe de Minuit à l'aube du Nouvel An

Le Saint Sacrement fut exposé à la chapelle des Pères du Saint-Sacrement de 11 heures à minuit la veille du premier de l'an, et nombreux étaient ceux qui, pieusement recueillis, vinrent passer une heure d'adoration devant le Tabernacle. A minuit il y eut la messe et un sermon par le Rév. P. Gauthier, s.s.s.

* * *

Nous souhaitons un prompt retour à la santé à M. Gustave Paradis, de Tangente, qui est à l'hôpital St-Paul, et espérons que le climat salubre de la Côte aidera notre compatriote.

* * *

Mlle Lorraine Adair qui a passé ses vacances de Noël avec ses parents, M. et Mme Al Adair, est retournée à Seattle, où elle est étudiante à l'école américaine de Ballet Russe.

Festival dramatique au mois d'avril

Son Excellence Mgr MacDonald a appris avec plaisir que la Catholic Youth Organization préparait un festival dramatique pour le printemps. Mgr désire vivement que les jeunes, ainsi que leurs parents et leurs instituteurs, s'intéressent à l'étude et à la production de pièces de théâtre. A cause des avantages qu'ils peuvent en retirer, il souhaite voir les jeunes prendre une part de plus en plus grande au festival de la Catholic Youth Organization. Sans doute que les curés voudront, eux aussi, les y encourager.

Le festival aura lieu en avril. Le R. Père Joseph Malone, qui en a la direction, espère que les paroisses de la ville et des alentours contribueront à son succès.

Toutes les troupes qui voudraient y prendre part devront, avec leurs directeurs, choisir deux pièces différentes, une tragédie, par exemple, et une comédie, et les soumettre au comité du festival. Celui-ci approuvera l'une des deux afin d'établir à temps le programme général et de donner au festival la plus grande variété possible de représentations.

Chaque pièce devra durer au moins 20 minutes et ne pas dépasser 45 minutes. Chaque troupe paiera elle-même, s'il y a lieu, les droits d'auteur sur la pièce qu'elle représentera. Le comité recevra un exemplaire des pièces qu'on désirerait jouer, jusqu'au 31 janvier. On voudra bien l'envoyer à l'adresse suivante: J.-M. Gilmour, 11209-71e rue, Edmonton.

Annonces classifiées

La conscription sera de nouveau proposée

Washington. — Un porte-parole du secrétariat de la guerre a annoncé que les autorités militaires américaines demanderaient au Congrès américain de se déclarer en faveur du système du service militaire obligatoire. Cette personnalité ajouta que le secrétariat de la guerre continuerait jusqu'à nouvel ordre les enrôlements volontaires.

Ottawa prévoit un surplus financier

Ottawa. — Le ministre des Fiances, M. D. C Abbott, dans une revue de fin d'année sur les questions sous sa juridiction, a dit qu'un budget équilibré pour l'année fiscale 1946 est "presque une chose certaine et qu'un surplus substantiel n'est pas improbable".

Rappelant qu'un déficit de $260,000,-000 à $300,000,000 avait été prévu pour l'année fiscale actuelle dans le discours du budget en juin dernier, M. Abbtt a dit:

"Il est maintenant clair que nous dépenserons moins que les sommes très réduites prévues dans le budget et que nous percevrons plus de revenus. En fait, un budget équilibré est une quasi-certitude et un surplus substantiel n'est pas improbable".

Criminels punis

Berlin. — Le premier des criminels de guerre allemands à être jugé par ses compatriotes, le docteur Friedrich Mennecke, a été condamné à mort pour avoir exécuté des centaines d'aliénés, sous prétexte d'alléger leurs souffrances. Mennecke, qui était lieutenant-colonel dans la Garde d'élite nazie, a ainsi fait disparaître tous les patients de l'asile d'aliénés d'Eichberg. Trois de ses anciens adjoints ont aussi été condamnés à la prison pour le même crime.

Une parodie d'élection

Varsovie. — Le vice-premier ministre de Pologne, Stanislas Mikolajczyk, chef du parti paysan, a déclaré que les agents de la police du gouvernement avaient mis sous arrêts 104 candidats du parti paysan aux élections du 19 janvier.

Mikolajczyk a ajouté que les élections de janvier ne "seraient pas un véritable appel à un peuple libre de voter selon sa volonté, mais une parodie d'élection, une triste et tragique comédie".

Unité et solidarité

Rome. — L'"Osservatore Romano", organe officieux du Vatican, a publié en première page, des protestations venant du Brésil et d'autres pays de l'Amérique du Sud contre la campagne anticléricale d'une partie de la presse italienne.

L'"Osservatore Romano", dit en parlant des protestations: "On doit admirer la parfaite unité de l'Eglise catholique et la solidarité fraternelle des membres de cette famille spirituelle, solidarité qui ne connait pas les distances."

Politesse . . . Etiquette

Par ORIZE

PRESENTATIONS
(Suite)

Les petites questions d'étiquette sont généralement plus embarrassantes que les grosses, probablement pour la raison que l'on pense plus souvent à celles-ci qu'à celles-là. Et voici deux questions qui embarrassent souvent: La maitresse de la maison doit-elle toujours se lever pour recevoir ses invités aussitôt qu'ils arrivent? Oui, et elle se lève quand ils s'approchent d'elle pour prendre congé.

Quelquefois, dans un thé ou une réception de l'après-midi, si la maitresse de maison est en train de causer à une visiteuse quand une autre personne entre que doit faire la première visiteuse? La règle est celle-ci: Si la personne qui arrive lui est absolument étrangère, elle ne doit pas bouger du tout, ne pas s'occuper de la personne qui entre, ne doit pas se lever; mais, si la nouvelle venue est une de ses connaissances après que la maitresse de la maison lui a dit quelques mots, etc., elle doit à son tour se lever et lui dire quelques mots aimables. Comment fait-on pour se faire présenter à une personne que l'on désire connaitre? Vous pouvez parfaitement bien demander à une de vos amies ou à une connaissance de vous présenter la personne que vous désirez connaitre.

La maitresse de la maison est-elle tenue de présenter tous ses invités les uns aux autres, à un thé? Non, elle ne le doit pas, excepté pour une personne étrangère qui ne parait pas avoir de connaissances parmi les invités.

Quelle formule employer quand on se présente soi-même? Il arrive qu'une femme soit obligée de se présenter elle-même pour se faire connaitre, elle dit d'elle-même· "Madame ou Mademoiselle Lebeau et non pas: Marie Lebeau.

Doit-on donner à une femme son titre de veuve en la présentant ou en lui écrivant? Non, c'est disgracieux. En la présentant, ont dit: Madame Joseph Lebeau, ou simplement Mme Lebeau. Deux jeunes messieurs rencontrent dans la rue une jeune fille connue de l'un d'eux, celui-ci peut-il lui présenter son camarade? Rien ne s'oppose à cette présentation dans la rue; cependant il est bon d'observer que l'on doit autant que possible éviter de présenter des personnes les unes aux autres dans la rue.

Que doit faire une jeune fille à qui son fiancé présente son ami? Elle sourit gracieusement à celui-ci et peut lui dire: "Mon fiancé m'a bien souvent parlé de vous", ou encore: "C'est un grand plaisir pour moi de faire votre connaissance". En tous les cas c'est à la jeune fille à parler la première.

Un homme marié doit-il présenter sa femme à ses amis? Certainement.

Comment se font les présentations par lettres? Les lettres de présentations exigent une certaine prudence de la part de ceux qui les donnent. Il faut user de discernement et ne pas forcer à se voir des personnes qui ne sauraient s'agréer. La lettre sera simple, sans emphase. Le souscripteur doit la remettre décachetée à celui ou à celle qui doit s'en servir. Les présentations d'affaires ne comportent pas les mêmes obligations sociales, mais celui qui donne de ces lettres, s'engage tout de même jusqu'à un certain point.

Comment se font les présentations dans les hôtels? Dans un petit hôtel d'été, dans une villégiature simple, on s'adresse souvent la parole sans présentation formelle; mais on attend une occasion favorable. Les personnes qui valent la peine d'être connues, bien souvent n'aiment pas qu'on se jette à leur tête, tout en étant disposées peut-être à entrer en relations amicales avec vous. Dans les grands hôtels, aux grandes places d'eau ce serait une erreur d'adresser la parole aux pensionnaires de l'hôtel sans présentations. Ils ont généralement leur cercle formé et il vaut mieux attendre leur bon vouloir.

Pour terminer: Tout est permis, mais tout n'est pas expédient; tout est permis, mais tout n'édifie pas.

ORIZE

Le monde matériel repose sur l'équilibre, le monde moral sur l'équité.

V. Hugo.

CENTENAIRE DU TELEGRAPHE CANADIEN

A MIDI, le 19 décembre 1846, le maire W. H. Boulton, M.P.P. de Toronto et un groupe de citoyens distingués étaient réunis dans les bureaux du Toronto, Hamilton, Niagara and St. Catharines Electro-Magnetic Telegraph et regardaient avec étonnement le gérant Samuel Porter expédier en Morse le message de salutation du maire de Toronto au maire de Hamilton. La veille, il aurait fallu au moins dix heures pour porter une lettre de Toronto à Hamilton, mais ce jour-là, la réponse au télégramme fut reçue, dit la chronique du temps, avant que fut sèche l'encre qui avait servi à écrire la dépêche de Toronto.

Ainsi débuta l'industrie du télégraphe au Canada. Cent ans plus tard, l'histoire s'est répétée. Le vieil hôtel de ville de Toronto a disparu, mais une plaque marque l'endroit où se trouvait le premier bureau du télégraphe canadien [illegible] un groupe de personnages di[illegible]gués, y compris le maire R. H. Saunders et des hauts fonctionnaires du Canadien National, se sont réunis devant la plaque. Comme on avait conservé l'appareil télégraphique qui avait servi à l'expédition du premier message, le maire de Toronto put expédier au maire de Hamilton sur un fac-similé de l'ancienne formule télégraphique le même message de bons souhaits.

Au cours de la cérémonie, M. W. M. Armstrong, gérant général des télégraphes du Canadien National, expliqua que la première compagnie de télégraphe au pays est maintenant fusionnée avec le réseau Canadien National et attira l'attention de son auditoire sur les progrès réalisés par le télégraphe depuis cent ans. Ainsi la première ligne télégraphique mesurait à peine 89 milles alors qu'aujourd'hui les télégraphes du Canadien National ne comptent pas moins de 177,000 milles de fil, soit assez pour faire plus de sept fois le tour du monde à l'Equateur. De plus, la compagnie exploite aujourd'hui un service de câble, un réseau téléphonique, un service de tickers pour les courtiers en valeur et des circuits radiophoniques pour fin d'émission.

En haut, le premier bureau de télégraphe au Canada qui a ouvert ses portes le 18 décembre 1846. Il était situé dans le vieil hôtel de ville de Toronto. A gauche, le premier instrument de télégraphe au Canada qui a été employé par les télégraphes du Canadien National lors de la célébration du centenaire de l'envoi de la première [illegible]graphique au Canada.

S. Em. le cardinal Suhard rend témoignage au renouveau catholique en France

Par Robert AHIER
de la British United Press

PARIS, (B.U.P.). — Au sortir de cette crise, le Catholicisme français qui a réussi à surmonter ses épreuves et à affermir sa foi, est heureux d'envoyer un message d'amitié chrétienne à ses frères catholiques du monde entier et particulièrement du Canada, a déclaré aujourd'hui à la British United Press le cardinal Suhard, archevêque de Paris.

Au cours de l'interview qu'il a donné au correspondant de la British United Press, le cardinal Suhard a ajouté: "Au sortir de l'épreuve et dans le bouillonnement actuel, nous avons en France la joie de voir la vie religieuse continuer, surmonter la crise et faire montre d'une vitalité plus grande, qui s'affirme au contact des difficultés et de la contradiction.

"Les Catholiques s'efforcent de se servir de cette crise pour apprendre à se dominer eux-mêmes pour pouvoir ensuite maîtriser les événements. La vie religieuse se manifeste par une ferveur intérieure accrue et surtout par un besoin d'extérioriser leur foi dans toutes les circonstances de la vie: matérielles, spirituelles, intellectuelles. Dans ce dernier domaine, à côté d'une pensée très libre et parfois déviée, nous constatons que se manifeste une pensée fidèle attachée aux principes religieux prenant corps avec toujours plus de netteté.

"Nos catholiques éprouvent le besoin de rendre témoignage; c'est la formule vraie du catholicisme qui doit être une sorte d'engagement pris avec Dieu de mettre dans sa vie plus de générosité, de dévouement, de fidélité, de vitalité. Le catholicisme s'avère de plus en plus conquérant; au lieu de se replier sur lui-même, il s'affirme, jusque dans les milieux hostiles, où il ne craint pas d'agir, de susciter dans les esprits une sorte d'évolution vers l'évangile. Cette conquête s'affirme surtout d'homme à homme, par une volonté de gagner l'assentiment des âmes au Christ.

"Nous avons remarqué que le catholicisme prend de plus en plus une forme "sociale", nos chrétiens étant convaincus que s'ils doivent aboutir au ciel, c'est sur la terre qu'ils gagnent le ciel. En contact avec les réalités, les personnes, les situations qu'il s'agit d'améliorer sur tous les plans, ils n'hésitent pas à se pencher sur les problèmes suscités par les conditions particulières qui existent dans le monde à la suite de la guerre et de la crise.

"En somme si nous avons souffert (comme tout organisme vivant) par cette crise, nous avons aussi eu l'occasion de gagner beaucoup du fait de cette évolution du catholicisme. Il reste à la France à acquérir la stabilité, qui est un complexe qui ne peut résulter que des forces conjuguées de tous les Français; mais nous pensons que l'esprit religieux, mieux compris, contribuera pour une bonne part à l'affermir et à la maintenir."

Et le cardinal termine sur ces mots d'espoir: "Pendant ces fêtes de Noël et du Jour de l'An, fêtes de la chrétienté où tous les peuples s'unissent autour de l'enfant Dieu, il nous plaît de faire entendre la voix du catholicisme français, qui au milieu des catholiques du monde entier lutte pour affermir la chrétienté réelle, authentique, celle que l'on vit tous les jours".

Le dimanche, jour de prière

Québec. — La prochaine semaine du dimanche aura lieu, sous le patronage de Nosseigneurs les évêques, du 2 au 9 février. Elle devra rappeler la nature du précepte dominical, dont l'observation est rendue plus difficile de nos jours, et en faire saisir toute l'importance.

Il se peut que dans telle région, il soit opportunt d'insister sur un point particulier. A chacun d'y voir. Comme les années précédentes, cependant, la ligue du Dimanche croit devoir proposer un thème général. C'est "Le Dimanche, jour de prière", en insistant sur la prière collective. Ce thème s'accordera avec l'intention que l'apostolat de la Prière propose ce mois-là à ses membres: "Que la Société, reconnaissant les droits de Dieu, prie publiquement".

Il n'est, comme on dit, pire eau que l'eau qui dort.

Molière

Avis aux Créanciers

Succession de feu Léon Breault, cultivateur de Picardville, Alta

Avis est par les présentes donné que toutes personnes ayant des réclamations contre la succession du défunt Léon Breault, décédé le 13 novembre 1946, sont tenues de faire à Me Paul-E. Poirier, C.R., avocat de l'exécutrice Marie-Louise Breault, Edifice Banque Royale, Edmonton Alberta, le ou avant le 6 février 1947 l'état complet et dûment vérifié de leurs réclamations et de toutes sûretés détenues par elles, et qu'après cette date l'exécutrice distribuera les biens du défunt entre les ayants-droits, ne tenant compte que des réclamations ainsi présentées ou qui auront été portées à sa connaissance.

Edmonton, ce 17 décembre 1946.
Paul-E. Poirier,
Avocat de l'exécutrice,
Etude Milner, Steer, Dyde, Poirier, Martland and Bowker,
Edifice Banque Royale,
Edmonton, Alberta.

CALGARY

Encore une fois il y eut de magnifiques fêtes de Noël et du Jour de l'An à la paroisse. Les autels si bien décorés par Mme Bray; la crèche aussi était bien préparée par notre Lucien A., aidé cette fois de son ami Henri Rioux. Le choeur de chant sous la direction de M. Portelance a exécuté une magnifique messe. Tous ont droit à nos remerciements pour avoir fait, par leur dévouement, que ces fêtes fussent si bien réussies.

Monsieur le curé remercia, à la messe de dimanche passé, les généreux paroissiens pour la bonne quête de Noël qui lui fut offerte.

La visite du Jour de l'An fut faite encore cette année par les habitués. Ils allèrent d'abord au presbytère et de là accompagnés du Révérend curé ils visitèrent en deuxième lieu les malades à l'hôpital Sainte-Croix. De là, M. le curé les mit sur leur garde; ils allèrent ici et là faire le tour de "Canayens" de la ville. Les dernières nouvelles sont que quelques-uns rentrèrent très tard à domicile. S'ils ont fait des visites tout ce temps, c'est qu'ils ont dû en faire plusieurs. . . et quel mal de tête au lendemain.

Quelques jours avant Noël des cadeaux furent distribués aux malades du Sanatorium par la Société des Dames accompagnée de M. le curé.

* * *

Fut baptisée à la paroisse, Michelle-Marie, enfant de M. et Mme Mitchell (née Yvonne Ricard). Le parrain et la marraine étaient M. et Mme A. Ricard, grands-parents de l'enfant.

* * *

Nous avons remarqué nombre de visiteurs à la paroisse durant les Fêtes. Le Rév. C. Schmidt, o.m.i., d'Hobbema, en visite pour le Jour de l'An chez ses père et mère M. et Mme C.-P. Schmidt.

* * *

En visite chez M. et Mme L. Plotkins pour les vacances, Mlle Annette Plotkins, institutrice à Legal, Aussi de Legal, M. De Champlain.

Mme M. Côté avait la visite de sa fille Mme Whitlock, de Yakima, Wash.

Mlle Bonin, d'Edmonton, chez M. et Mme J. Auclair.

Nos demoiselles du couvent, Lorraine Belisle, d'Edmonton, Jacqueline Boucher, de Legal, et Marguerite Veuilleux, de Rocky Fort, étaient venues dans leurs familles respectives pour la circonstance. Normand Nadeau, du collège St-Michel de Toronto, Laurent Despins, de l'Université, et Clément, du Juniorat, de même que Léon Plotkins aussi de l'Université, nous ont tous serré la main à l'église durant les vacances de Noël et du Jour de l'An.

Il y avait aussi plusieurs autres visiteurs et si nous en avons l'occasion nous vous donnerons les noms la semaine prochaine.

* * *

Bonne et Heureuse Année à tous nos lecteurs.

Il ne sera pas candidat

Miami, Floride. — Le général Dwight D. Eisenhower s'est déclaré hors concours à la candidature comme président des Etats-Unis; il a ajouté que la mention de son nom à ce sujet nuit au "grand organisme" auquel il est associé.

Eisenhower a dit clairement qu'il songe, comme soldat, à la sécurité future des Etats-Unis pour empêcher que le pays soit victime, dans un avenir possible, d'un "super-blitz".

"Depuis les débuts de la guerre, mon nom fut mentionné au sujet d'une carrière politique possible, mais j'ai refusé immédiatement de songer à une telle conjecture", a dit le général dans une entrevue.

"Je n'ai pas changé d'avis" a-t-il ajouté avec un froncement de sourcils.

L'AFFAIRE D'ESPIONNAGE

Les procès continuent

Ottawa. — Le Dr Henry Harris, optométriste de Toronto, comparait devant un tribunal d'Ottawa, cette semaine, pour répondre à une accusation basée sur la Loi des Secrets officiels.

Trois autres inculpés attendent leur procès.

Acquittés

A date, ont été acquittés: W. M. Pappin, commis au bureau des passeports; Mlle Agatha Chapman, économiste de la Banque du Canada; Eric Adams, économiste de la Banque industrielle du Canada; Matt Nightingale, ancien expert en communications du C.A.R.C.; le docteur David Shugar, ancien expert de la marine dans les armes antisous-marines.

Condamnés

On été condamnés à la prison: Fred Rose, député ouvrier-progressiste (communiste) de Montréal-Cartier à la Chambre des Communes, qui a écopé de six ans d'emprisonnement; J. Scotland Benning et H. S. Gerson, anciens employés du ministère des Munitions, cinq ans chacun; David Gordon Lunan, anciennement du Service d'Information canadien, qui a été condamné lui aussi à 5 ans de prison.

Dunford Smith et Edward Mazerall, qui faisaient partie du Conseil national des Recherches, ont été condamnés respectivement à cinq et quatre ans de prison. Kathleen Willsher, assistante du registraire au bureau du Haut-Commissaire anglais, purge actuellement une peine de trois ans. Emma Woikin, commis au ministère des Affaires extérieures, a écopé de deux ans et demi de prison plus six mois pour mépris de cour, lors du procès de Fred Rose.

Les appels de Mazerall et Rose ont été rejetés. Les autres cas sont en suspens. Les deux femmes avaient avoué *leur culpabilité*.

Le Dr John Soboloff, de Toronto, a été condamné à l'amende.

Cause à entendre

A part la cause du Dr Harris, les tribunaux canadiens entendront sous peu les causes du professeur Israel Halperin, de l'université Queen, du professeur Raymond Boyer, de l'université McGill, et de Fred Poland, ancien officier du service secret du C.A.R.C.

Par télévision

Washington. — Pour la première fois dans l'histoire de la télévision, une séance du Congrès fut transmise par télévision, directement des salles du Congrès.

Cours à domicile de l'U.C.C.

La famille et la terre

Septième leçon: Le régime des successions

Par Gérard Filion, secrétaire général de l'Union catholique des Cultivateurs

La libre possession des biens a pour conséquence naturelle le pouvoir de les transmettre sans entrave. Le droit de propriété ne finit pas avec la mort. Si on a le pouvoir de disposer à sa guise durant la vie des biens qu'on a acquis par son travail, on doit avoir le même droit d'en assurer la transmission, sans que la loi vienne y mettre des empêchements. Le droit de propriété a pour corollaire le droit de tester.

Il est étrange cependant de constater que des peuples, par ailleurs attachés à la propriété privée, refusent aux pères de famille le droit de disposer de leurs biens par testament. En France, depuis 1793, la loi impose le partage forcé des successions. Le propriétaire n'est pas sitôt décédé que les fonctionnaires s'emparent de la succession, dressent les inventaires, liquident les biens immobiliers, réalisent tous les avoirs, partagent le produit de la succession également entre tous les enfants du défunt.

Les lois qui contrarient la liberté testamentaire sont une conséquence de cette théorie qui pousse les gouvernements à s'ingérer dans la vie privée des familles sous prétexte d'y faire observer la justice et la morale. A l'expérience on se rend compte que l'ingérance de l'Etat dans les rapports sociaux est une entrave à la liberté et un moyen dont se servent les politiciens pour dominer les citoyens. Aussi les pays où la liberté fleurit encore, repoussent toutes mesures qui auraient pour effet d'ouvrir le sanctuaire des familles à l'indiscrétion des fonctionnaires.

On distingue trois régimes de succession: le partage forcé, la conservation forcée, la liberté testamentaire.

Le partage forcé

On entend par partage forcé un régime de succession dans lequel les biens du défunt sont répartis selon certaines dispositions légales, sans tenir compte de la volonté de ce dernier. Sous le régime du partage forcé, les héritiers sont désignés par la loi et le règlement de la succession relève de l'autorité des fonctionnaires. Le partage se fait généralement à parts égales entre tous les enfants. Dans certains pays, la loi ou la coutume stipule que seuls les biens meubles sont soumis au partage forcé, les immeubles étant attribués par testament. Ailleurs, le partage forcé ne s'applique qu'à la moitié ou au tiers des biens, le reste étant dévolu selon les volontés du défunt.

Que le régime du partage forcé soit appliqué dans toute sa rigueur ou qu'il donne lieu à certains accommodements, il reste une atteinte au droit de propriété et il entraîne des conséquences morales et sociales d'une extrême gravité.

La liberté testamentaire est, comme nous l'avons dit précédemment, une conséquence naturelle du droit de propriété. Les pays où l'on refuse aux pères de famille, la liberté de transmettre leurs foyers et leurs ateliers au gré de leur volonté, sont des pays voués au socialisme. La France, où le partage forcé est de rigueur depuis un siècle et demi, en est un exemple concluant. Par contre, les pays anglo-saxons sont ceux qui se défendent le mieux contre la propagande communiste, parce que l'Etat s'y est toujours abstenu d'imposer un régime de succession. Le droit de propriété est un et indivisible; on ne peut à la fois l'admettre et le contester, le permettre et le refuser. Si on en autorise la jouissance durant la vie, il faut en permettre l'exercice pour fins testamentaires.

Le partage forcé est un élément d'instabilité sociale. Nous avons vu précédemment (cinquième leçon) que la famille-souche a précisément pour fonction de transmettre et de garder intacts le foyer et l'atelier. Or cette fonction est impossible sous un régime de partage forcé. Pour assurer des parts égales à tous les héritiers, il faut vendre le bien et en distribuer le produit; il s'opère ainsi une mutation de propriété à chaque génération; impossible de garder le bien familial dans la même lignée durant des générations. Ou encore, on fera le partage des terres, comme cela se pratique en France; on aboutira ainsi à l'émiettement de la propriété rurale, le même propriétaire cultivant une demi-douzaine de lopins éparpillés sur tout le territoire de la commune.

Mais la conséquence sociale la plus grave du partage forcé, c'est la limitation des naissances. Pour ne pas être forcés de vendre le bien ou de le partager entre les enfants, les parents pratiquent la stérilité volontaire. Le fils unique est le fruit naturel du partage forcé. Le Code Napoléon, en privant les Français de la liberté de tester, a empêché plus de naissances que les guerres n'ont causé de morts.

Le régime du partage forcé consacre l'instabilité des familles. Le père, n'ayant pas la faculté de faire lui-même des arrangements en vue du règlement de sa succession, arrête de travailler dès que la vieillesse se fait sentir, transforme tous ses biens en argent ou en titres en vue du partage égal après sa mort. Sous le régime de la liberté testamentaire, le père s'associe un héritier et continue de travailler avec lui jusqu'à la limite de ses forces, donnant ainsi l'exemple du courage et de la vertu. Avec la distribution égale de tous les biens, la famille s'éparpille, perd contact avec le foyer qui passe dans les mains étrangères, recommence à presque rien à chaque génération. Il lui manque surtout cet élément de stabilité que constitue l'attache à un bien de famille transmis intégralement d'une famille à l'autre.

La conservation forcée

Le régime de la conservation forcée est celui par lequel le bien de famille passe intégralement à un héritier sans que le propriétaire intervienne dans le choix de son sucesseur. "Sous sa forme la plus habituelle, écrit Le Play, ce régime attribue l'héritage à l'aîné des enfants mâles de la ligne directe et, à son défaut, à l'aîné des mâles de la principale branche collatérale". Ce mode d'héritage est généralement désigné sous le nom de droit d'aînesse.

La transmission intégrale du bien à un héritier désigné par la loi ou la coutume est une atteinte à la liberté et au droit de propriété, puisqu'il prive le fondateur d'une fortune du choix de son héritier. De plus, la certitude dans laquelle se trouve l'un des enfants d'hériter de tout le bien est souvent une cause de paresse et de dissipation; c'est pourquoi la conservation forcée entraîne souvent la réunion de la richesse et du vice.

La liberté testamentaire

Il faut entendre par liberté testamentaire un régime de succession dans lequel le propropriétaire ayant plusieurs enfants leur transmet librement ses biens par testament. La liberté testamentaire est le régime qui prévaut chez les peuples qui chérissent la liberté et chez qui l'Etat évite de s'ingérer dans la vie privée sous prétexte d'y faire régner l'ordre et la morale. L'usage du testament est un signe de santé sociale, alors que le partage forcé est généralement un indice et une cause de décadence.

Les citoyens sont naturellement portés à régler eux-mêmes les intérêts de la vie privée et à ne confier à l'Etat que ceux dont le caractère est essentiellement public. Toutefois, sous l'influence de la démagogie électorale et sous l'action envahissante des fonctionnaires, il existe présentement une inclination très prononcée vers la solution socialiste des problèmes sociaux. Au lieu de chercher dans la liberté individuelle, dans l'industrie de la famille et dans l'organisation de la profession, la solution des problèmes sociaux, on réclame plutôt l'action de l'Etat, ce qui a pour effet d'affaiblir d'autant le sens des responsabilités chez les citoyens.

La liberté testamentaire a pour conséquence la conservation et la transmission intégrale du bien de famille à l'héritier que le propriétaire juge le plus apte à lui succéder. C'est parce que les cultivateurs sont libres de choisir de leur vivant celui de leurs fils qui doit prendre leur place que les biens de famille se conservent intégralement plusieurs générations, assurant ainsi la stabilité de la famille et la transmission des traditions et des vertus. Sous un régime de partage forcé, les familles nombreuses devraient liquider le bien paternel afin d'en assurer la distribution à parts égales. La famille dispersée à chaque génération, privée d'attaches avec le passé, recommencerait à neuf à chaque génération.

On objecte que la liberté testamentaire crée des injustices, parce qu'elle permet au père de famille de déshériter certains de ses enfants au bénéfice des autres, même de les déshériter tous pour avantager des étrangers. Il faut admettre que de tels cas sont rares et sont attribuables aussi souvent à l'indignité des enfants eux-mêmes qu'à celle des parents. C'est d'ailleurs un principe faux de bouleverser l'ordre social pour corriger des cas particuliers. Il est d'ailleurs loin d'être sûr que l'imposition par la loi de règles rigides et uniformes soit plus apte à faire régner la justice que l'intelligence et l'expérience du père de famille. A vouloir corriger certains maux particuliers, d'ailleurs inévitables parce qu'ils sont inhérents à la nature humaine, on en crée de plus graves.

Le partage forcé est du reste un héritage de la Révolution française, ce qui, à certains égards, devraient nous le rendre suspect. Il fut imposé à la France par les légistes qui dominèrent la Terreur, à seule fin de frapper les grandes familles et sous prétexte de faire régner l'égalité entre les citoyens. Mais on sait qu'il aboutit à la dépopulation de la France, alors que durant le même temps, un peuple de race française établi en Amérique et jouissant des bienfaits de la liberté testamentaire est parvenu à un degré de fécondité qui n'a jamais été égalé par aucune race blanche. De 1760 à 1940, la population de la France a tout juste doublé, tandis que les Canadiens français se sont multipliés par cent Preuve que les mauvaises lois ont une action funeste sur la vie des peuples, mais que les bonnes favorisent la prospérité matérielle et la pratique des vertus.

La liberté testamentaire est une des libertés les plus précieuses dont jouissent les Canadiens. L'on doit exercer une vigilance à son sujet et combattre énergiquement toute mesure ou toute loi qui aurait pour fin ou pour effet de l'entamer.

QUSTIONNAIRE

1.—Quelle est la conséquence naturelle du droit de propriété?

2.—Quels sont les trois régimes de succession?

3.—Qu'est-ce que le partage forcé?

4.—Donnez quelques conséquences du partage forcé.

5.—Qu'est-ce que la liberté testamentaire?



Les animaux de ferme ont besoin de beaucoup d'eau par temps froid aussi bien que lorsqu'il fait chaud. La bonne eau pure pour les animaux de ferme est tout aussi importante en hiver qu'en été et le cultivateur doit y apporter un soin particulier s'il veut que ses bêtes se portent bien. Il ne faut pas lésiner sur la quantité d'eau à donner aux animaux en hiver, déclare le ministère fédéral de l'Agriculture, car les bestiaux sont souvent complètement à la merci de l'agriculteur sous ce rapport, tandis que pendant l'été, ils peuvent toujours s'abreuver sans le secours de l'homme. Les vaches laitières ne devraient pas boire d'eau glacée en hiver.

L'établissement rural pour les groupes minoritaires français

L'on ne saurait, alors qu'on étudie les moyens d'enrayer l'exode rural, laisser à l'écart les groupements minoritaires français des autres provinces. Ils sont, à travers le Canada, les gardiens de la civilisation chrétienne et française. Tous sont membres de la même grande famille. Ces ilots épars, issus du même tronc familial, ne peuvent se passer de l'appui de la province-mère dans la conservation de leurs caractères ethniques et culturels. Ceci est généralement admis de tous. Ce qui l'est beaucoup moins, c'est que la province de Québec, en consolidant ses avant-postes, renforcirait ses propres positions.

D'aucuns ont d'ores et déjà prétendu que l'élément majoritaire du pays aurait tôt fait d'assimiler ces quelques milliers d'habitants, originaires des bords du St-Laurent, établis soit dans les vastes plaines de l'Ouest, soit dans l'Ontario ou dans les Maritimes. Les événements sont toutefois loin de justifier ces sombres appréhensions. Au contraire, s'il faut admettre le dépérissement culturel de quelques petits groupes isolés, il faut reconnaitre que la grande majorité des Canadiens français en dehors du Québec est particulièrement attachée à sa langue et à sa culture. Est-il plus évident témoignage de sa fidélité que la générosité déployée en faveur de la Radio-Ouest française? Fait indiscutable, si la province-mère voulait quelque peu réchauffer ses sentiments à l'endroit des provinces-filles, elle pourrait, en peu de temps, leur prodiguer un encouragement qui leur permettrait, non seulement de rester sur leurs positions, mais de réaliser des gains importants. Et le plus riche cadeau ne serait-il pas celui d'une faible partie de l'excédent annuel de ses populations rurales?

Par ailleurs, le rapport démographique des populations urbaines et rurales des groupements minoritaires en dehors du Québec est beaucoup plus favorable que celui de la province-mère; ainsi, pour ne mentionner que les Prairies, 75 p.c. environ de la population française est restée fidèle à la terre et vit encore de l'agriculture. Il faut voir là l'un des plus grands motifs d'espoir pour l'avenir. Cependant l'exode rural n'en exerce pas moins ses ravages là-bas. Pour cette raison, la création d'organismes chargés de river à la terre les familles rurales s'avère d'urgente nécessité. Ces organismes seraient constitués à peu près de la même façon que ceux du Québec en les greffant sur la famille, la paroisse et le diocèse. Naturellement, des adaptations seront nécessaires vu qu'il existe rarement des associations groupant les différents membres de la famille, vu que les diocèses ne sont pas toujours français. Dans ces conditions, il faudrait utiliser les organisations existantes et leur confier les attributions logiquement dévolues soit aux comités paroissiaux, soit encore aux comités diocésains. Il faudrait d'abord assurer au mouvement de colonisation l'indispensable appui de l'Eglise par la nomination de missionnaires-colonisateurs dans tous les diocèses français; ensuite il faudrait constituer des comités de colonisation et d'agriculture dans les organismes provinciaux comme, par exemple, les associations d'éducation des quatre provinces à l'Ouest du Québec. Est-il superflu d'ajouter que ces comités se composeraient de représentants de la classe agricole avec leur correspondant dans chacune des paroisses.

Répétons-le, la cause en vaut la peine: l'agriculture est encore et sera toujours l'occupation la plus avantageuse de la famille chrétienne.

Pour tout le Canada français

Château-fort de l'élément français en ce pays, mère-gardienne de tous les pays français de l'Atlantique au Pacifique, la province de Québec, qu'elle s'y engage par conviction et par sentiment maternel, ou qu'elle s'y laisse entrainer par la force des circonstances, devra d'ici peu d'années diriger au-delà de ses frontières une partie sans cesse grandissante du surplus de sa population rurale. A l'heure qu'il est, à part quelques étendues de terre arable dans les vieux diocèses, il ne lui reste que l'Abitibi québécois où déverser le surplus de son capital humain des campagnes. Actuellement, Québec ne peut compter sur cette vaste région parce que les travaux d'approche ne sont pas commencés, excepté ici et là, la construction de bouts de chemin, l'ouverture de quelques rangs nouveaux.

Avant de pouvoir y diriger le mouvement de familles à établir, cette région exigera des travaux considérables, surtout pour le drainage et la voirie. Et même si l'on allait, ce qui n'est pas apparent, s'engager énergiquement dans ce travail de préparation, l'on ne pourrait quand même, vu l'ampleur des travaux, répondre dans une mesure tant soit peu satisfaisante aux besoins d'établissement actuels. **Par conséquent,** outre que le Québec a le temps de peupler l'Abitibi, il serait d'une élémentaire sagesse nationale de diriger par-delà les cadres provinciaux une partie de l'excédent annuel du capital humain de nos vieilles paroisses agricoles.

Une société nationale

Pour qu'il soit mené à bien, un tel mouvement extraprovincial suppose une stratégie qui tiendrait compte non seulement des données précises sur la géographie physique et humaine des territoires à peupler ou à consolider, mais de leurs conditions religieuses, intellectuelles et culturelles. Ceci appelle la fondation d'un **organisme central** (société nationale) coordonateur de toutes les forces de la nation dans la conquête de nouveaux espaces vitaux. Centre de recherches, de renseignements et d'éducation, pareil organisme devrait se composer des représentants de tous les comités provinciaux du pays, prêtres et laïcs. Cet organisme central, pour répondre adéquatement aux besoins de la population serait, cela va sans dire, nanti de tous les pouvoirs nécessaires à la poursuite normale de son oeuvre salvatrice.

Le temps n'est plus aux paroles, mais à l'action, à une action féconde, énergique, audacieuse. La conquête chrétienne d'un pays comme le nôtre s'accompagnera toujours de difficultés nombreuses. Ces difficultés, il sera toujours possible de les surmonter pourvu que l'on puisse compter sur la conviction et la volonté commune de tous les intéressés. L'oeuvre vaut d'être entreprise parce qu'elle s'inspire à la fois d'une pensée apostolique et nationale.

C.-E. COUTURE,

Le Congrès national de la J.A.C.

La Jeunesse Agricole Catholique existe au Canada depuis 1932. On sait que ce mouvement a pris naissance dans le diocèse de Sherbrooke en 1932 à Rock Forest sous l'impulsion apostolique de Monsieur l'abbé Eustache Brault, aujourd'hui curé au lac Mégantic.

Depuis la J.A.C. s'est développée sans tapage, mais avec méthode. Avant de s'extérioriser, elle a voulu fortifier ses cadres, éprouver ses méthodes et les perfectionner. Respectant cette mentalité du cultivateur qui marche au rythme des saisons, elle a avancé suivant la loi des étapes et aujourd'hui la J.A.C. est fière de ses 350 sections dont les activités sont avant tout **familiales et paroissiales.** Et lo'n peut dire qu'aujourd'hui environ 15,000 jeunes ruraux, garçons et filles travaillent dans cet esprit qui est bien celui de l'Eglise s'adaptant à tous les temps et à tous les milieux.

Afin de célébrer ces dix années de vie intense les dirigeants nationaux ont pensé d'organiser un grand Congrès National qui se tiendra aux Trois Rivières à la fin de juin 1947. Et comme la J.A.C. ne veut pas garder pour ses membres seuls, les richesses prodigieuses d'expérience et d'observation qu'elle a recueillies au cours de ces dix dernières années, elle invite tous les jeunes ruraux du pays à venir célébrer ce joyeux anniversaire afin de constater le travail déjà accompli et en même temps poser devant tout le pays les problèmes de la jeunesse rurale, problèmes d'ordre moral et aussi d'ordre matériel. Nous voulons surtout toucher au grand problème de l'avenir des jeunes.

Roman historique canadien

Charles et Eva

Par Joseph MARMETTE

Publié avec l'autorisation des Editeurs: Les Editions Lumen, 494 ouest, rue Lagauchetière, Montréal-1.

CONCLUSION

La nature se réveillait du long engourdissement de l'hiver, et les eaux du St-Laurent coulaient claires, limpides et débarrassées de leur lourd fardeau de glace, entre leurs rives où le soleil bienfaisant de mai faisait croitre et reverdir le feuillage des arbres qui déjà leur prêtait un doux ombrage. Les hôtes ailés des forêts, joyeux de voir revenir les beaux jours, gazouillaient sous la feuillée et saluaient le printemps par de longs chants d'amour. Les colons laissaient leurs demeures pour ensemencer leurs champs si fertiles alors, et les arbres séculaires des vieilles forêts canadiennes s'abattaient sous les coups répétés de la hache du pionnier reculant ainsi, peu à peu, les limites de la nature inculte et sauvage des grands bois qui couvraient, presque partout encore, les bords silencieux du St-Laurent.

Le jour était sur son déclin comme plusieurs personnes étaient rassemblées sur le rivage de l'extrémité Nord-Est de l'île de Montréal. Une vingtaine de légers canots d'écorce se balançaient doucement près de la rive sur les eaux du fleuve, à peine ridées par les derniers souffles du vent de la journée.

Ces canots attendaient un parti de Canadiens et de Hurons qui s'embarquaient pour Québec.

—Vous nous laissez donc, Monsieur Dupuis, disaient plusieurs jeunes gentilshommes de Montréal avec lesquels nous avons fait connaissance durant le cours de ce récit.

—Il le faut, Messieurs, leur répondait Charles; mais soyez convaincus que l'absence ne me fera pas oublier la généreuse hospitalité que j'ai reçue chez vous. Puissions-nous nous revoir bientôt pour combattre encore l'Anglais côte à côte, et verser en commun notre sang pour la France!

—Embarque, embarque, s'écria en ce moment Thomas Fournier qui venait d'aider Eva à se placer le plus commodément possible, au fond de la vacillante embarcation qui la devait conduire à Québec avec son fiancé Charles Dupuis.

Les adieux furent échangés et les voyageurs eurent bientôt pris place dans les pirogues indiennes.

"Pousse au large!" fit Thomas, qui gouvernait le canot dans lequel étaient Charles et Eva, et qui maniant aussitôt son aviron avec vigueur, lança sa pirogue en avant des autres. En même temps, il entonna un de ces chants joyeux que nos pères apportèrent de la France, et au refrain duquel s'empressèrent de répondre tous les autres Canadiens.

—Mon Dieu! Charles, dit alors Eva à celui-ci, de quel oeil va-t-on me voir dans votre famille? Que dira-t-on de notre union?

—N'ayez aucune crainte à ce sujet, ma douce Eva, répondit Charles en regardant sa jolie compagne d'un oeil rayonnant de bonheur. Il ne vous faudra pas longtemps pour vous faire connaitre et estimer, vous si bonne et si aimable; et, mon père, qui m'a toujours laissé entendre que je serais libre là-dessus, ne manquera pas d'approuver le plus judicieux des choix que je puisse faire.

Ces compliments firent rougir la modeste enfant qui détourna la tête, et se mit à contempler le paysage qui se déroulait devant ses yeux.

Magnifique était le spectacle qui frappait ses regards. Non loin était la jeune ville de Montréal, encore à moitié enfouie à cette époque derrière des bouquets d'arbres, et dont les maisons blanches et peu nombreuses contrastaient avec ce qu'avaient encore de sauvage les bois d'alentours; plus loin les derniers rayons du soleil couchant illuminaient au loin la cime des monts de la rive occidentale, et colorant d'une dernière teinte argentée les eaux tranquilles du grand fleuve.

Cependant, les jeunes gens qui étaient venus reconduire Charles et ses compagnons jusqu'au rivage, voyaient la petite flottille disparaitre peu à peu dans le lointain. Les chants de ceux qui la montaient allait s'affaiblissant par degrés à leurs oreilles. Puis ils les entendirent bientôt expirer comme le murmure du zéphyr mourant dans le feuillage, ou comme les doux accords d'une harpe éolienne, lorsque les derniers soupirs du vent du soir viennent mourir sur ses cordes plaintives.

Par une matinée radieuse du mois de juin 1690, une grande agitation régnait parmi un nombreux rassemblement de commères qui se tenaient près de la porte de la grande église de Québec.

Qui y a-t-il donc, ce matin, la mère Bouchard? demanda un petit vieillard tout grassouillet en s'approchant de l'une des femmes aux traits virils et au parler mâle, qui, les deux poings fermés sur les hanches, les cheveux tout ébouriffés, vêtue d'un mantelet d'indienne et d'un court jupon de droguet qui laissait voir une paire de mollets passablement musculeux pour le sexe de celle à qui ils appartenaient, babillait au moins dans deux tons plus haut que ses compagnes.

—Y a, y a, père Hébert, que le jeune M'sieu Dupuis s'marie à matin avec une demoiselle qu'il a amenée c'thiver des pays d'en haut oùs'qu'il a été faire la guerre aux Anglais avec mes gens.

—Mais, c'est y avec une Anglaise qu'il va se marier?

—Non, père, continua la mère Bouchard en haussant la voix d'encore un ton, pour être entendue de tous et se donner de l'importance; y parait q'son père et sa mère étaient français comme vous et moé.

—Elle est-y belle? demanda une de ses voisines.

—Dame! tu verras betôt. Mais, chut! vous autres, les voilà qui arrivent.

En effet le cortège nuptial s'avançait. En tête marchait le père de Charles, vieux gentilhomme à la mine martiale et sévère. Ensuite venaient les deux fiancés, Charles à l'air tout rayonnant, et donnant le bras à celle qui dans quelqeus instants serait madame Dupuis, et cette dernière baissant chastement les yeux dont les longs cils ombrageaient ses joues colorées d'une pudique rougeur. Ensuite, venaient les parents et amis de la famille Dupuis; enfin Thomas Fournier, la barbe faite — ce qui ne lui arrivait que dans les grandes occasions — revêtu d'un habit de drap qui jadis avait été neuf et dont M. Dupuis père lui avait fait présent, regardant tous les curieux d'un air narquois et fermant la marche. Quand tous furent entrés et placés dans la cathédrale, Maitre Thomas alla trouver le bedeau, un ami à lui, et le pria de lui laisser sonner la cloche à sa place; ce qui lui fut accordé. Quand le moment d'agir fut venu, le vieux chasseur mit tant de bonne volonté dans son nouvel office que jamais cloches ne furent plus rudement secouées et ne sonnèrent avec plus d'entrain. Thomas était content du bonheur de son jeune maître.

Lorsque la cérémonie fut terminée, les nouveaux mariés reprirent le chemin de la maison de M. Dupuis, tandis que Thomas Fournier marmottait entre ses dents:

—Une chance qu'il ne leur a pas pris fantaisie de se marier un vendredi, car malgré tout je dirais que la paix ne durerait pas longtemps dans le ménage. Mon pauvre oncle Jacques qui. .

Ses dernières paroles furent couvertes par le caquet des commères qui regagnaient leur logis en jasant à qui mieux mieux sur la bonne mine et la beauté de la mariée, et sur le bonheur qui rayonnait sur la figure des deux nouveaux époux.

FIN

La Survivance des Jeunes

Nos héros

Marguerite Bourgeoys

C. Au commencement d'une nouvelle année, chacun se plaît à revivre les heures gaies ou tristes d'un passé déjà lointain. Dans toutes les familles réunies, on parle des aïeux, on prie pour les morts, comme si ces évocations, en nous rattachant aux êtres disparus, nous communiquaient une vie plus ardente, un sang plus généreux en face de l'incertitude de l'avenir.

K En effet, tes réflexions sont bien fondées, mais, dis-nous, quel rapport peut-il y avoir entre la vie familiale et la vie nationale?

C. Ces deux vies n'ont-elles pas une même ressemblance? C'est la famille qui fait une nation; or il n'y a qu'à élargir les cadres, remontant la longue lignée des générations qui se sont succédé depuis la fondation de la Nouvelle-France pour retrouver nos ancêtres parmi les héros qui participèrent à la naissance du pays et à sa survivance.

S. Nous devons donc beaucoup de gratitude à nos ancêtres d'avoir été les artisans de notre félicité en terre canadienne. Certes, nous leur devons tout ce que nous avons: notre langue, notre foi, nos moeurs et nos traditions.

D. Evidemment, mais avez-vous déjà songé aux nobles femmes qui formèrent le coeur de ces héros? Mère Marie de l'Incarnation à Québec et Marguerite Bourgeoys à Montréal. Elles méritent davantage notre admiration et notre reconnaissance parce qu'elles furent les inspiratrices des grandes hardiesses et des conquêtes glorieuses, grâce à leur travail de dévouement et de charité, et aux enseignements profondément surnaturels qui transformaient l'âme des enfants de la Nouvelle-France.

B. Marguerite Bourgeoys fut la première institutrice à Montréal.

T. Non seulement elle ouvrit la première école de Ville-Marie, elle fut encore l'apôtre de la dévotion à la sainte Vierge au Canada français et la fondatrice de la Congrégation Notre-Dame.

N. De quel pays venait-elle?

J. Marguerite Bourgeoys est née à Troyes, en France, un Vendredi-Saint, le 17 avril 1620. A l'exemple de Jésus, elle devait être une victime de la croix.

Q. Pourquoi avait-elle une dévotion particulière à la sainte Vierge?

L. Marguerite était une enfant prédestinée. Elevée par des parents très chrétiens, elle pratiquait toutes les vertus de son âge. Elle était surtout obéissante et pieuse. Dès sa plus tendre enfance, elle s'était consacrée à la sainte Vierge qu'elle considérait comme sa vraie maman du ciel et à qui elle confiait quotidiennement ses joies, ses espérances, ses peines et ses tribulations. Pour la récompenser sans doute de sa filiale piété, Jésus fit un miracle pour elle. Alors qu'elle avait vingt ans, un premier dimanche d'octobre, au retour d'une procession en l'honneur de Notre-Dame du Rosaire, Marguerite vit la statue qui dominait le portail de l'église des Dominicains s'animer et la regarder. Au même moment elle fut touchée par une grâce extraordinaire sa ferveur devint plus intense et dès lors elle comprit la voie que Marie lui traçait.

I. Que fit-elle ensuite?

E. Elle quitta sa famille pour aller frapper à la porte des Carmélites et des pauvres Clarisses.

T. Se fit-elle religieuse dans cette dernière communauté?

A. Non, car Dieu la voulait ailleurs. Treize ans plus tard, elle entendit parler du Canada par les Relations des Jésuites, et un vif désir la prit de venir évangéliser les sauvages de la Nouvelle-France. La Providence lui fit rencontrer Maisonneuve qui cherchait alors une institutrice pour les enfants de la colonie de Ville-Marie.

D. Elle s'embarque seule avec lui pour le Canada?

A. Marguerite Bourgeoys hésitait beaucoup à partir seule avec Maisonneuve, quand un matin, la sainte Vierge lui apparut et lui dit: "Va, je ne t'abandonnerai pas". Confiante en sa bonne Mère du ciel, elle partit aussitôt pour la Nouvelle-France en 1653.

R. Eut-elle d'autres appartions?

A. Le 15 août 1650, pendant l'exposition du Saint Sacrement, à l'église de Troyes, à la place de l'Hostie, elle vit Notre-Seigneur sous la forme d'un enfant qui lui souriait. C'était sans doute pour lui signifier qu'elle serait appelée un jour à instruire les tout petits, préférés de Jésus.

P. En arrivant à Montréal, comment put-elle organiser une école?

M. Elle ne put commencer tout de suite sa tâche d'éducatrice parce que les enfants n'étaient pas assez nombreux. Elle allait de maison en maison instruire les enfants des colons français, ce qui lui procurait l'occasion de secourir les pauvres, de consoler les affligés, d'assister les mourants, bref de gagner tout le monde à la cause de Jésus-Christ. Le 30 avril 1658, Marguerite Bourgeoys put ouvrir une école "dans une pauvre étable de pierre qui avait servi jusque-là de colombier et de logis pour les bêtes à cornes."

H. Comment établit-elle le culte de Marie dans cette petite colonie?

E. Son rêve était de construire une chapelle qui serait dédiée à Notre-Dame du Perpétuel-Secours. Dès 1657, elle intéressa à cette oeuvre plusieurs habitants de la colonie. M. de Maisonneuve fit même abattre des arbres pour la charpente, mais, sur l'avis du grand-vicaire de la Nouvelle-France, elle dut ajourner son entreprise jusqu'en 1671.

H. Marguerite Bourgeoys enseignait-elle aux petits sauvages?

K. Bien sûr! Elle leur faisait connaître le bon Dieu comme aux petits Français. Bientôt même, son école déborda d'enfants et elle dut retourner en France pour aller demander de l'aide à la Congrégation de Troyes. Trois de ses anciennes compagnes consentirent à la suivre en Nouvelle-France.

S. C'est à ce moment qu'elle fonda la Congrégation Notre-Dame?

F. A son retour de France, en 1659, elle conçut le projet de fonder dans la Nouvelle-France la communauté qu'elle n'avait pu établir à Troyes. Communauté non cloitrée qui permettrait aux religieuses de prendre soin des petites missions et d'aller tenir les écoles de campagne. Marie fut instituée Reine de la Congrégation. Sous le puissant patronage d'une telle Souveraine, elle devait se développer merveilleusement.

D. Qui assurait la subsistance de ces religieuses?

G. Elles travaillent pour vivre. En dehors de leur classe, les annales de l'Hôtel-Dieu nous disent "qu'elles étaient occupées à coudre, à couper des vêtements pour les femmes aussi bien que pour les sauvages." Et quand Mère Bourgeoys entreprit la construction de Notre-Dame du Perpétuel-Secours elle allait elle-même avec ses Soeurs servir les maçons et réconforter les ouvriers.

J. Avec de tels exemples d'héroïsme et de charité, nos ancêtres ne pouvaient mieux faire que de devenir des braves.

E. Marguerite Bourgeoys fut en outre une éducatrice accomplie. Quand elle enseignait la catéchisme à ses petits élèves, elle voyait en eux non seulement des enfants à instruire, mais encore toutes les générations futures d'un peuple profondément chrétien.

P. Comment pouvons-nous lui prouver toute notre admiration, à cette bonne Mère qui aimait tant le peuple canadien?

M. Elle a été déclarée Vénérable par la Sainte Eglise en 1878. Prions instamment le Seigneur de nous accorder l'insigne faveur de l'invoquer sous le titre de sainte Marguerite du Canada.

(Ens. primaire, février 1944)

Grades 3 à 6

Composer une petite prière pour demander la protection de Marguerite Bourgeoys sur notre Canada.

Grades 7 à 9

Raconter l'histoire de la première école de Montréal.

Grades 10 à 12

Etude sur Marguerite Bourgeoys. Sa **jeunesse**: voies extraordinaires de la Providence; sa dévotion à Marie. Ses **vertus**: Une foi intense, une profonde humilité, une charité brûlante. **Son oeuvre**: 1ère école de Ville-Marie; Congrégation de Notre-Dame. **Sa mort**: son testament spirituel; puissante avocate au ciel.

Le "mystère Grey Owl"

Il y a quelques années, on a beaucoup parlé de "Grey Owl", cet "Indien" naturaliste, auteur de maintes aventures et de plusieurs ouvrages où il est surtout question des castors, dont il s'était fait le protecteur. Lorsqu'il mourut voilà quatre ans, il y eut, à son sujet, une sorte de polémique concernant surtout sa véritable nationalité. Quelques-uns prétendirent qu'il n'avait rien d'indien, d'autres qu'il était un authentique Ojibeway, d'une tribu de l'Ouest américain.

On émet encore des doutes lorsqu'on parle de ce protecteur de notre castor qui était, à sa mort, gardien d'un Parc national de l'Ouest et qui, neuf mois avant de mourir, avait épousé une Canadienne française de Montréal, Yvonne Perrier.

Nous avons su, depuis, que "Grey Owl" avait demandé ses papiers de naturalisation à Ottawa. Voici, à ce sujet, la déclaration qui fut faite par M. Oscar Coderre, chef du Service de la Naturalisation au Secrétariat d'Etat, qui n'est guère connue et qui met les choses au point en ce qui regarde le "Mystère Grey Owl".

"Le cinq avril 1934, le naturaliste demanda officiellement ses papiers de naturalisation, à Prince-Albert où il se trouvait alors. Dans la requête assermentée, il donna le nom de Grey Owl (Archie Bélaney). Il obtint son certificat de naturalisation de notre département le 2 janvier suivant, sous ces deux noms: Grey Owl et Archie Bélaney. Dans sa requête, (toujours sous serment), il dit être né approximativement le 18 septembre 1888 dans un camp indien, près de Hermosillo de Sonora, au Mexique, où ses parents étaient en visite.

"Son père, dit-il, était citoyen américain et sa mère une Indienne de la tribu des Jicarilla-Apaches. Il fut baptisé, peu après sa naissance, selon les rites de la tribu. Il reçut alors les noms de Washa-Quon-Asin. Son père s'appelait George McNeil et sa mère Catherine.

"Il dit tenir le nom de Bélaney d'une tante qui l'a adopté et élevé aux Etats-Unis, et l'adopta lors de son enrôlement dans l'armée canadienne. Il demeurait au Canada continuellement depuis 1906, sauf pour les trois années de 1915 à 1917, pendant qu'il servait dans les forces canadiennes en France."

Les détails énoncés dans cette déclaration auraient dû dissiper le "Mystère de Grey Owl", qui a intrigué tout le monde, à la mort du naturaliste. Toutes ces révélations sont officielles et ressortent de l'étude des dossiers du département de la naturalisation.

Serge DUHAMEAU

(Le Progrès du Golfe)

PRIERE A L'ENFANT-JESUS

Petit Enfant-Jésus, doux et pâle en vos langes,
A qui viennent parler et sourire les anges;

Nous voici donc, Seigneurs, courbés à vos genoux.
Veuillez faire tomber votre pitié sur nous.

Jetez vos yeux très purs sur notre impureté,
Et versez la lumière en notre obscurité.

Autour de nous, Seigneur, la tempête fait rage.
Tendez-nous votre main, sauvez-nous du naufrage.

Ah! faites que nos yeux ne perdent pas la trace
De la route où marchait, autrefois, notre race,

Faites que nous restions, en la lutte méchante,
Le peuple fier, le peuple qui peine et qui chante,

Le peuple qui, toujours calme et laborieux,
Sait conserver la langue et la foi des aïeux.

Petit Jésus, mettez en nous votre croyance,
Sur nos lèvres, gardez le doux parler de France. . .

Blanche Lamontagne-Beauregard

Le Bienheureux Grignon de Montfort sera canonisé au mois de juillet 1947

Un communiqué de Rome nous apprend que le Bienheureux de Montfort sera élevé à la gloire des saints le 20 juillet prochain. On sait avec quelle minutieuse prudence la sainte Eglise choisit ses héros avant de les proposer à la vénération des fidèles. Ce n'est qu'à la suite d'une longue et sévère enquête que le Souverain Pontife déclare qu'un serviteur de Dieu mérite les honneurs de la glorification publique.

Le Bienheureux de Montfort s'est conquis de fervents admirateurs au Canada et la nouvelle de sa prochaine canonisation y sera reçue avec joie.

Naissance et éducation

Ce fils de la catholique Bretagne a vécu au temps où notre pays était encore un prolongement de la vieille France. Né en 1673, il a reçu sa formation littéraire et religieuse au collège des Pères Jésuites, à Rennes. Les Sulpiciens de Paris le préparèrent à la prêtrise et au fécond apostolat qui devait le signaler à ses contemporains et à la postérité.

Le prédicateur

Prédicateur de retraites paroissiales, ou plutôt de missions comme on disait alors, il passait d'une paroisse à l'autre, prêchant les grands devoirs de la vie chrétienne et ramenant au bercail un grand nombre de brebis égarées. Préférant la campagne à la ville, les pauvres et les humbles aux riches et aux grands, il savait adapter sa parole à son auditoire, mettant à profit toutes les ressources d'une personnalité très forte. Quand le Père de Montfort mettait le pied dans une localité, une lutte, parfois ouverte, s'engageait entre la vertu et le vice, entre la pure doctrine catholique et les erreurs du protestantisme ou du jansénisme. La force surnaturelle de sa parole, le prestige d'une vie très mortifiée et très sainte, forçaient, pour ainsi dire, les auditeurs à choisir entre le bien et le mal, entre une vie vraiment chrétienne ou le reniement de leur baptême.

Fondateur de deux congrégations

Ce chasseur d'âmes, comme il s'appelait lui-même, se penchait sur toutes les détresses; aucune misère ne lui était indifférente. Aux enfants ignorants il procurait des professeurs, il ouvrit même des écoles. Par ses soins, les pauvres recevaient d'abondantes aumônes et les malades étaient hospitalisés. Son amour lui inspira la fondation des Filles de la Sagesse, qu'il destina à l'enseignement et au soin des malades. Son amour des âmes lui fit désirer longtemps une petite Compagnie de missionnaires qui iraient, sous l'étendard de la sainte Vierge, enseigner la religion chrétienne aux paysans et raviver la ferveur des croyants. Il eut la consolation, avant de mourir, de recruter deux prêtres qui poursuivirent ses prédications et devinrent les premiers membres de sa Compagnie de Marie.

L'écrivain

Puissant par sa parole et l'attirance de sa sainteté, le Père de Montfort ne le fut pas moins par sa plume. Téhologien d'une grande sûreté de doctrine, il s'appliqua surtout à léguer à l'Eglise une forme particulière de dévotion à la sainte Vierge qu'il avait lui-même apprise du Saint-Esprit. Grand apôtre de Marie, un fervent de son Rosaire, il lui attribuait les succès éclatants de sa prédication comme les progrès qu'il avait réalisés dans la sainteté. Il composa un livre admirable sur la sainte Vierge, qui est devenu le guide des théologiens en même temps que le manuel des âmes dévotes à la Mère de Dieu. Favorisé de connaissances prophétiques, il entrevoit le magnifique avenir réservé à son Traité de la Vraie Dévotion à la sainte Vierge. Il prédit que son livre serait enfoui sous terre, dans les ténèbres et le silence d'un coffre, mais qu'il serait rendu à la lumière et qu'il lèveriat un grand escadron de braves et vaillants soldats de Jésus et de Marie.

Survivance de son oeuvre

Le Père de Montfort mourut en 1716, durant une retraite paroissiale, et son Traité ne fut pas livré au public. La révolution française obligea les Pères Montfortains à cacher le manuscrit dans la terre. Ce ne fut qu'en 1842 qu'il fut retrouvé, comme par hasard, dans une vieille boite qui avait échappé à la destruction. Le Traité de la Vraie Dévotion fut publié, obtint un vif succès, fut traduit en de multiples langues et son tirage ne connaît plus de limite. C'est grâce au Traité de la Vraie Dévotion que des milliers de fidèles ont connu Marie Reine des Coeurs et se sont consacrés à son service. Aujourd'hui aucun écrivain, aucun orateur sacré, qui aborde la dévotion mariale, ne peut ignorer le Père de Montfort.

Ici même, au Canada, la dévotion à Marie Reine des Coeurs est largement répandue. A Jésus par Marie est devenu la devise d'une multitude de chrétiens. Tous les serviteurs de la sainte Vierge, partageront la joie de la double famille montfortaine, en juillet prochain; ils s'uniront aux Pères Montfortains et aux Filles de la Sagesse pour remercier Dieu et la Reine des Coeurs du grand honneur qui attend leur Fondateur, le Bienheureux Père de Montfort.

Courte-pointe

Pendant l'hiver vous avez sans doute l'habitude de mettre sur votre lit cette espèce de petite couverture que l'on appelle courte-pointe, pour vous tenir les pieds chauds. On la nomme aussi plus justement couvre-pieds. Parmi les personnes qui font usage de la courte-pointe en est-il beaucoup qui se soient demandé comment elle a pu être nommé? Une couverture n'est pas une pointe longue ou courte. En latin cette expression se dit **culcita puncta**: couverture piquée; d'où en français **coulte poincte.**

Comme le terme coulte n'était pas compris du vulgaire, il a été métamorphosé en **courte** jouant ainsi le rôle d'adjectif, tandis que **pointe** (c'est-à-dire piquée) a été élevé au rang de substantif. Voilà comment encore l'ignorance de l'étymologie a doté la

Pour rire



Deux moitiés pour un tout

—Tu me dis avoir eu un frère qui avait douze pieds de hauteur? Jamais tu ne me feras croire ça.

—C'est pourtant l'exacte vérité et tu vas bien le comprendre; deux moitiés font un tout complet, n'est-ce pas?

—Nous sommes d'accord là-dessus.

—Eh bien, j'ai eu deux demi-frères qui avaient chacun six pieds de hauteur. A eux deux ça faisait bien un frère entier de douze pieds.

* * *

Définition

Un avocat veut donner à des enfants l'idée de la carrière du barreau:

—Voyons, Edouard, qu'est-ce que le barreau?

Hésitation, trouble.

—M'sieur, M'sieur, M'sieur.

Mais un éclaire traverse l'esprit, et avec une candeur charmante:

M'sieur, c'est où l'on fait monter les perroquets!

* * *

A propos de radios

Deux fabricants de radios vantaient les méritent des appareils de leurs marques.

—Ceux que je fabrique, disait le premier, sont si sensibles qu'ils permettent d'entendre battre le coeur de l'annonceur pendant qu'il parle.

—Pas mal en effet, dit l'autre, mais mes radios à moi sont encore supérieurs à cela; ils rectifient automatiquement les fautes de diction des annonceurs.

* * *

Un remède

Louise a commis l'imprudence d'avaler une gorgée d'encre. Dans sa peur de s'être empoisonnée, elle accourt tout en pleurs vers son frère et lui raconte l'accident.

—N'aie pas peur, lui répondit-il, avale une feuille de papier buvard, et il n'y paraîtra plus.

* * *

N'avait-il pas raison?

Marc Twain était un célèbre humoriste.

On lui présentait un jour une liste de souscriptions ayant pour objet la construction d'un mur autour du cimetière d'une localité.

—Je trouve cette dépense parfaitement inutile, déclara Marc Twain. En effet, ceux qui sont dans le cimetière ne peuvent en sortir et ceux qui n'y sont pas ne désirent pas s'y trouver.

* * *

Pas à la maison

Le premier dimanche après la rentrée. Bob accourt triomphant.

—J'ai eu la croix de sagesse!

La vieille bonne:

—Vous, monsieur, la croix de sagesse?

—Oh! ce n'est pas pour ici, c'est pour chez les Frères!

Apprenez aux jeunes gens la physique et la chimie avant de les avoir imprégnés de religion et de morale; envoyez à une nation neuve des académiciens avant de lui avoir envoyé des missionnaires, et vous verrez le résultat.

J. de Maistre.

Discours à de nouveaux mariés

A un dîner de noces, le père du marié, jovial menuisier, prononça un petit discours de circonstance:

"Mes enfants, dit-il, vous voilà liés par des chênes indissolubles. Quoique peuplier aux exigences d'un discours, je ne serais passez platane pour me taire. Je n'ai plus comme vous des cheveux d'ébène; je suis un peu bouleau et ma tête tremble; c'est ainsi que plus tard il vous faudra hêtre.

"En attendant, soyez noyer dans la joie: vous avez du pin sur la planche.

"Que votre existence soit pleine de charme sur la terre et sureau.

"Prenez racine pour faire une souche durable et fertile, campêche souvent la discorde, et soyez toujours du bois dont on fait les bons ménages.

Rendre le mal pour le mal, c'est prouver à autrui qu'on est aussi méchant que lui.

Après le dîner seulement

Savez-vous pourquoi les chats se lavent la figure après le repas?

Non? Eh bien! voici:

Un jour, dit-on, une hirondelle fut attrapée par u nchat. Le pauvre oiseau au moment où son ennemi allait le croquer, lui dit:

—Les messieurs se lavent toujours les mains avant le dîner.

—Vraiment! dit le chat, qui se piquait d'être un gentleman.

Et il procéda à sa toilette.

Pendant ce temps l'hirondelle prit son vol.

Depuis ce jour, le chat jura qu'il ne se laverait plus le museau avant le dîner, mais après seulement.

Tout s'explique

Fernande. — Je ne puis pas comprendre comment tu fais, pour jouer du piano et t'occuper de la cuisine en même temps.

Paulette. — Oh! quand ça sent le "brûlé" je cesse de jouer.

La politique internationale

Les Etats-Unis chasseraient les communistes de l'administration

par Maurice DAGENAIS
de la British United Press

La première session du 80e Congrès des Etats-Unis vient de s'ouvrir à Washington. Dès le début, le Congrès maintenant dominé par le parti républicain, c'est-à-dire par un parti opposé au gouvernement, a donné l'impression qu'il avait l'intention d'administrer réellement le pays et que le gouvernement devra chercher son appui.

Le nouveau président de la Chambre des représentants, M. Martin, a fait d'importantes déclarations de politique intérieure et extérieure.

Ce qui ressort avant tout de la politique intérieure est le retour au système de l'entreprise privée intégrale avec des économies notables dans l'administration et une grande réduction de taxes pour les revenus les plus élevés.

M. Martin a aussi averti les communistes qu'ils ne trouveraient plus de place dans l'administration du pays et qu'ils ne pourront plus occuper de postes administratifs de commande. Cette déclaration politique fait suite à un communiqué du chef du Bureau fédéral d'enquête, M. E. Hoover, qui a affirmé que les communistes constituent une menace en cherchant à dominer le pays au moyen de l'infiltration.

Canalisation du St-Laurent

Dès la première journée de la session du Congrès un représentant a soumis un projet de loi demandant d'entreprendre la canalisation du fleuve St-Laurent pour relier, par voie navigable, les Grands Lacs à la mer.

Ce projet intéresse au plus haut point le Canada car il entrainera probablement un vaste déplacement de l'économie et il est probable que le port de Montréal en subirait de très grandes répercussions, perdant une partie du commerce de transit qui s'opérerait à cause de la canalisation, plus à l'intérieur du pays. Le projet comprend également un vaste développement de l'énergie électrique. Le Canada a déjà accepté un plan de canalisation et de développement électrique. Les deux pays devraient conjointement défrayer les frais de cette gigantesque entreprise.

Politique française

Un autre pays se lance dans une grande politique économique pour assurer son redressement: la France.

Le gouvernement français a décidé, au Jour de l'An, de réduire de cinq pour cent le prix de toutes les marchandises pour réduire d'autant le coût de la vie et éviter ainsi un vaste mouvement vers l'inflation.

La France entreprend aussi de grands efforts pour augmenter ses exportations. Elle vise même à doubler les chiffres de l'an dernier pour équilibrer son économie et pouvoir acquérir les argents nécessaires à sa réorganisation industrielle.

Dans sa politique coloniale, la France traverse encore des difficultés plus grandes. Les indigènes viet-namiens sont en pleine révolution française. L'Indochine, l'une des plus riches colonies de la France est actuellement en pleine guerre civile.

Cette révolte coloniale ne semble d'ailleurs qu'un signe des temps. De plus en plus les populations indigènes coloniales veulent s'affranchir des puissances impérialistes de l'Europe.

Troubles en Palestine

La Palestine cherche encore son indépendance de l'Angleterre et les Juifs se livrent à des actes de terrorisme contre les autorités anglaises. En une seule nuit on a signalé une vingtaine d'attaques contre des établissements de la police et de l'armée anglaise dans ce pays.

Pendant que se joue ainsi le drame des colonies indigènes, un autre drame, de beaucoup plus d'envergure, se prépare pour l'année 1947: le sort de l'Allemagne future.

Les ministres des affaires étrangères des quatre grandes puissances doivent se réunir prochainement à Moscou pour amorcer le travail préliminaire à la solution de ce problème. Déjà on se rend compte des divergences de politiques devant ce problème.

Les frontières allemandes

Les Etats-Unis ont donné à entendre qu'ils s'opposeront à toute modification de la frontière occidentale de l'Allemagne à l'exception de la Sarre que revendique la France. D'autre part le Luxembourg, la Belgique, la Hollande ont déjà manifesté l'intention d'acquérir des territoires allemands et il semble que la France appuiera ces revendications.

La France approuve aussi le maintien de la frontière orientale de l'Allemagne telle que préparée par la Russie soviétique et la Pologne tandis que le secrétaire d'Etat américain a déclaré à Suttgart, en Allemagne, que les Etats-Unis ne laisseraient pas cette frontière germano-polonaise à la ligne dressée par la Russie.

Observatoire

La paille et la poutre

Selon une nouvelle qui nous vient d'Ottawa, la comité canado-américain du blé verrait d'un mauvais oeil le fait que la France a importé du blé d'Argentine. A cause de cela le comité ne "serait guère enclin à fournir du blé à la France".

Voilà quelque chose de renversant!

Et d'abord, l'Argentine n'est pas (que nous sachions) un pays ennemi; encore moins doit-on agir comme si les Alliés étaient en guerre contre ce pays. La guerre est terminée et le comité du blé dépasse les bornes en agissant comme si. . .

Mais il y a plus!

La même agence de nouvelles nous rapporte que le Canada s'apprête à livrer 160 millions de boisseaux de blé à l'Angleterre. Sur ce point le comité n'a plus de scrupule. Et pourtant l'Angleterre est en relations commerciales avec l'Argentine et (sauf erreur) a acheté des quantités considérables de son blé. Qui pourra nous expliquer ces manières à double-face de traiter les pays?

* * *

A propos de scrupules

Et puisque nous en sommes sur le sujet de la conscience internationale, rappelons-nous qu'il n'y a que quelques années (vers 1936-1939) à la veille même des hostilités, le Canada fournissait du nickel au Japon pour l'aider dans la guerre contre la Chine. Que faisait-on des scrupules alors? Pourtant c'eut été le temps d'en avoir; car ce nickel, les Japonais nous l'ont retourné, mais de drôle de façon, en fauchant nos soldats canadiens à Hong-Kong.

P.-E. B.

La conversion . . .

(Suite de la page 1)

ce travail, M. W. H. Moore, mentionne dans cet ouvrage que ses ancêtres, les Moore, vinrent s'établir au Canada, dans les Cantons de l'Est, pour demeurer des sujets britanniques loyaux à la Couronne d'Angleterre (United Empire Loyalists), durant la guerre de l'indépendance qui sévissait en ce moment dans la Nouvelle-Angleterre. Ils quittèrent leur foyer et leurs biens pour venir dans le Bas-Canada et c'est un Canadien français qui les prit sous sa protection.

Sa vie

Le père du Rév. Brown, le Rév. M. J.H. Brown, fut le pasteur de l'église, secte Baptiste, rue Annette, à Toronto, pendant plus d'un quart de siècle.

Les études du révérend Brown commencèrent à une école publique pour se poursuivre par des cours privés et se terminer à l'université de Toronto (Collège Wycliffe).

En 1934, il était assistant-recteur à l'église St. George, Guelph, Ont. Il occupa ce poste jusqu'en 1938, alors qu'il était nommé recteur de l'église St. Paul, à Jarvis, et de l'église du Christ, à Nanticoke. Il servit comme chapelain honoraire à l'école de bombardement no 1, de Jarvis.

En 1941, il fut désigné recteur de l'église St. James à Guelph, doyen rural du comté de Haldimand un peu plus tard. Il fut ensuite assigné à l'église Calvary, de Memphis, Tenn., E.-U., comme assistant-recteur, jusqu'au 15 octobre dernier, alors qu'il démissionnait de ce poste pour se convertir.

Il retournera sous peu à Memphis pour y régler ses affaires personnelles. Le révérend Brown a dit qu'il ne désirait pas avoir de difficulté ou de controverse avec l'Eglise anglicane et qu'il n'avait absolument rien contre elle, si ce n'est que d'heureux souvenirs. Durant son association avec cette Eglise, il s'est fait de nombreux amis et il respecte et aime les évêques sous lesquels il a servi durant douze années.

En 1937, M. Brown a eu le bonheur de visiter la Palestine et à son retour il passa quelques jours à Rome où il a eu le privilège d'une audience avec Sa Sainteté le Pape Pie XI. Il partira pour le Collège pontifical Bède, à l'automne 1947, pour y parfaire ses études dans la religion catholique.

La délégation apostolique à Ottawa serait élevée au rang de nonciature

Québec. — La nouvelle que le délégué apostolique du Canada fera sous peu un voyage à Rome, suscite un vif intérêt dans les cercles ecclésiastiques du diocèse de Québec et l'on est d'avis que ce voyage signifie des changements considérables dans l'organisation de l'Eglise canadienne et en particulier pour l'archidiocèse de Québec.

On est unanime, parmi les observateurs religieux les plus renseignés, à prédire qu'à la suite de ce voyage de Son Exc. Mgr Hildebrando Antoniutti, la délégation apostolique du Canada sera élevée au rang de nonciature, qui équivaut à celui d'ambassade.

On croit aussi, pour ce qui est du diocèse de Québec, que la question depuis longtemps à l'étude de la division de l'immense territoire, sous la juridiction apostolique de Son Em. le cardinal Villeneuve, serait enfin réglée.

Depuis vingt-cinq ans, en effet, on parle d'en réduire les bornes. On nous informe que le Vatican serait favorablement disposé à étudier la possibilité de la création d'un nouveau diocèse de la Beauce dont le siège serait Saint-Georges. On mentionne que cette question est l'une des principales que le délégué apostolique du Canada ira discuter à Rome au cours de sa première visite depuis 1938 dans la ville sainte.

On va même jusqu'à exprimer l'opinion que le présent auxiliaire de l'archidiocèse de Québec, Mgr Georges-Léon Pelletier, serait le premier évêque du nouveau diocèse ainsi créé. Cependant, on ne mentionne pas de nom pour le poste d'auxiliaire de Québec, advenant le cas où Mgr Pelletier serait désigné pour le nouveau diocèse.

Il est également question de la création d'un deuxième diocèse sur la rive sud du St-Laurent, mais cette question pourrait être retardée encore quelque temps.

On note que l'élévation de la délégation apostolique du Canada à celle du rang de nonciature rendrait possible la nomination d'un ambassadeur canadien au Vatican, qui pourrait bien être en même temps ambassadeur auprès du gouvernement italien. Deux noms ont été fréquemment désignés pour occuper ce poste d'ambassadeur. Son Excellence M. Jean Désy, présentement ambassadeur du Canada au Brésil, et M. Jean, sous-secrétaire de la province de Québec.

Cependant, la nomination d'un ambassadeur canadien auprès du Vatican pourrait être longtemps retardée, même si Mgr Antoniutti devient nonce apostolique au Canada. Il y a des pays où Sa Sainteté le Pape est représenté par un nonce et qui n'ont pas d'ambassadeur au Vatican. Mais il est certain que le Saint-Siège songe depuis longtemps à élever sa délégation d'Ottawa au rang de nonciature et on croit que ce sera un des événements annoncés par le Souverain Pontife au cours de l'année 1947.

Dès que le Canada aura décidé d'échanger un ambassadeur avec l'Italie, la création d'une ambassade canadienne au Vatican, si ardemment souhaitée par les catholiques de notre pays, sera étudiée avec soin.

Pertes causées par les grèves

Washington. — Le temps perdu par les grèves aux Etats-Unis pendant les premiers onze mois de 1946 a dépassé tous les records antérieurs, la crise d'après-guerre en 1919, a rapporté le bureau des statistiques du travail.

Un total de 107,475,000 de journées d'hommes fut perdu par les arrêts de travail entre janvier et novembre, soit trois fois et demie le temps perdu durant la même période de 1945 et près de 14 fois le total des onze premiers mois de l'année 1944.

Le bureau a également rapporté que les salaires hebdomadaires dans les industries manufacturières en novembre étaient en moyenne de $45.65, environ $5.00 de plus par semaine qu'en novembre 1945, bien que les heures de travail, par semaine, aient été réduites d'une heure.

Le R. Père Tardif, dans le deuil

Le R.P. Tardif, curé de Pincher Creek, vient d'être plongé dans le deuil par la mort de son père, survenue lundi dernier.

M. A.-T. Tardif, bien connu pour son travail au ministère de l'Agriculture et pour son dévouement envers les sourds-muets, est décédé dans un hôpital d'Ottawa, après une courte maladie, à l'âge de 77 ans.

Le défunt vivait à Ottawa depuis cinquante ans. En 1902, il épousait Laure Côté, décédée en 1927. M. Tardif prit sa retraite du Service civil il y a douze ans. Il appartenait aux mouvements d'Action catholique et fut un chrétien exemplaire. En 1932, il reçut du Pape la décoration Pro Ecclesia et Pontifice, pour son dévouement à la cause des sourds-muets.

Le défunt laisse dans le deuil neuf enfants, dont le R.P. Emile Tardif, o. m.i., de Pincher Creek, Alta.

Nos sincères sympathies.

Succès de Clermont Pépin, jeune artiste compositeur



Le jeune artiste Clermont Pépin vient de remporter de nouveaux succès.

Les journaux nous ont parlé récemment des nouveaux succès remportés par le jeune artiste canadien-français, Clermont Pépin, musicien et compositeur. A peine âgé de 20 ans, notre compatriote a déjà à son crédit un record remarquable. Clermont Pépin est le neveu de M. Gédéon Pépin, organiste d'Edmonton.

Sa carrière

Originaire de Saint-Georges de Beauce, le jeune Pépin commença ses études musicales à l'âge de cinq ans. A sept ans, il composait ses premières pièces pour piano. En mai 1938, alors qu'il n'avait que 12 ans, il gagnait le premier prix de composition donné par la "Canadian Performing Rights Society"; il décrochait le même trophée en 1941 et en 1946. Il alla poursuivre ses études à Montréal, puis au Curtis Institute de Philadelphie.

Récital brillant

Au mois de novembre dernier, le jeune Clermont Pépin, de concert avec l'Orchestre Symphonique des Jeunes, interprétait à Montréal un concerto de sa propre composition. Les journaux ont fait à cette occasion les plus beaux éloges du jeune compositeur. Nous relevons dans le "Devoir" de Montréal l'appréciation suivante:

Interpréter, en première mondiale, un concerto de sa propre composition, avec un orchestre de jeunes où l'esprit d'équipe et l'enthousiasme au travail semblent devoir appeler irrésistiblement le succès, ce n'est pas seulement un peu grisant, c'est aussi un événement dont l'importance n'échappe à personne, surtout pas à celui qu'il concerne d'abord.

Parlant des qualités de l'artiste, le même journal écrit:

Evidemment, ce simple fait n'aurait pas suffisant pour justifier l'enthousiasme des auditeurs du Concerto en ut dièse mineur de Clermont Pépin, si l'auteur et l'Orchestre Symphonique des Jeunes n'en avaient pas donné une si brillante interprétation et si l'oeuvre elle-même n'avait eu qu'une valeur minime. Mais même en faisant abstraction de la jeunesse du compositeur, l'oeuvre est remarquable à plusieurs points de vue. Ses idées sont claires, sincères et pleines de charme. . .

Qualités du jeune artiste

Et ces idées sont développées dans un ordre logique, sans complications inutiles mais complètement, c'est-à-dire qu'il ignore le verbiage sans manquer de souffle.

Nul ne s'attend à ce que ce concerto soit sans défauts, pas plus son auteur que les autres, mais ce sont des défauts inhérents aux créations de la jeunesse qui n'a pas encore appris à se ménager et à restreindre son ardeur.

Clermont Pépin est aussi remarquable comme pianiste que comme compositeur et possède, à vingt ans, une maturité et une technique qui le mettent au premier rang de nos musiciens. Il est grand temps qu'il nous donne le plaisir de l'entendre en récital.

Ses ambitions

Si l'on demande à Clermont qu'elle est sa plus grande ambition, il répond sans hésitation: "Exprimer musicalement l'âme canadienne". Cette tâche, Clermont sait comment l'accomplir. Il a le plus haut respect pour son art et ceux qui le connaissent savent qu'il est un bourreau de travail. Dans un domaine plus concret, l'ambition de Clermont Pépin est de devenir chef d'orchestre et là, comme dans la composition, il travaille d'arrache pied. Les créations pour piano et orchestre de Clermont Pépin imposeront au monde musical canadien la présence puissante d'un jeune compositeur qui entre de plein pied dans les rangs des meilleurs compositeurs canadiens.

Un commentaire russe

Moscou. — Un commentateur de l'"Etoile Rouge" a écrit que l'expédition Byrd dans l'Antarctique a d'abord pour but de trouver des gisements d'uranium, en dépit des déclarations officielles à l'effet contraire émises par Washington.

Bénédiction du pape aux jumelles Dionne

Ottawa. — Son Excellence Mgr Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique, a fait parvenir aux jumelles Dionne une lettre venant de la Secrétairerie d'Etat de Sa Sainteté, leur apportant ainsi qu'à leur famille une bénédiction spéciale du Pape Pie XII. Le texte de cette impressionnante lettre fut lue aux jumelles par leur papa, lors du diner de famille, au jour de l'An. Les enfants ont écouté avec un respect filial la lecture de cette lettre dont nous publions ci-après le texte.

Cité du Vatican,
le 4 décembre 1946

Secrétariat d'Etat de
Sa Sainteté.
Chères enfants.

Notre Saint-Père, le Pape Pie XII, m'a confié la tâche très agréable de transmettre à chacune d'entre vous l'expression de sa vive gratitude pour le don filial de $300.00 que vous avez eu la bonne pensée de lui faire parvenir, par l'entremise du délégué apostolique, pour son oeuvre de secours aux petits enfants affamés d'Europe.

Votre acte de renoncement en vous dépouillant de vos cadeaux d'anniversaire de naissance, le douzième, afin de les offrir, par les mains du Saint-Père, pour les petits enfants nécessiteux et affamés des pays déchirés par la guerre, a grandement réjoui le coeur du Père commun, et il prend plaisir à voir, dans ce noble acte de charité, une manifestation évidente de vos sentiments vraiment chrtéiens et catholiques.

Confiant que vous ne cesserez de croitre en sagesse et en âge et en grâce, le Saint-Père, dans sa profonde affection paternelle pour ses chères filles Yvonne, Cécile, Marie, Annette et Emilie, leur accorde de tout coeur, ainsi qu'à leur père et à leur mère et à toute la famille Dionne, sa bénédiction apostolique toute spéciale.

En vous assurant de ma considération et de mes respects, avec tous mes bons souhaits.

Je demeure votre tout dévoué dans le Christ.

J. B. MONTINI, subst.

Nouvelles d'Ottawa

Par la British United Press

La Commission des prix annonce l'abolition de la régie sur les importations de vêtements en coton, les articles de maisons en coton ainsi que sur tous les autres produits de coton fabriqués au pays.

* * *

La grève des pêcheurs en haute mer a eu des répercussions graves. En plus de diminuer les approvisionnements de poisson, elle a menacé de mettre en chômage temporairement les quelque 1,000 employés de l'industrie de la manutention du poisson.

* * *

On n'a pas encore établi définitivement les quotas de sucre qui seront accordés aux Canadiens au cours de l'année 1947. Actuellement, la consommation moyenne est de 72 livres de sucre par personne par année. Environ la moitié de cette quantité est absorbée par l'industrie.

* * *

Près de 95 pour cent des hommes et des femmes libérés des forces armées canadiennes ont réussi à se trouver des emplois, d'après un rapport soumis par le ministre des affaires des anciens combattants. Ces vétérans sont au nombre de près d'un million et seulement 40,000 environ n'occupent pas d'emplois stables.

* * *

Le comité canado-américain du blé doit se réunir le 12 janvier et l'un des principaux sujets à l'étude sera l'envoi de blé à la France métropolitaine. Le comité a déjà fait envoyer du blé à l'Afrique du Nord française. Il ne semble cependant guère enclin à fournir du blé à la France même parce que ce pays a importé 380,000 de tonnes de céréales de l'Argentine.

* * *

Le ministre du commerce, l'hon. James MacKinnon prédit que le Canada remplira son contrat de fournir 60,000,000 de boisseaux de blé à l'Angleterre avant la fin de la récolte, soit avant le 31 juillet. Le ministre fait remarquer que l'on a tout mis en oeuvre pour accélérer les envois de blé canadien aux Anglais par les deux côtes du pays.

Appel de l'Alberta au Conseil Privé

Edmonton. — Le gouvernement créditiste de l'Alberta en appellera au Conseil privé d'une décision de la Cour suprême d'Alberta qui a déclaré au-delà de l'autorité de la Législature une partie du bill des droits de l'administration provinciale, bill pour instituer la philosophie créditiste du gouvernement.

Le premier ministre E. C. Manning a déclaré que le gouvernement albertain ne croyait pas que les Pères de la Confédération avaient voulu qu'on assignât aux provinces des responsabilités définies sans l'autorité constitutionnelle nécessaire pour les rendre financièrement capables de répondre à ces responsabilités.

La division d'appel de la Cour suprême d'Alberta a rendu une décision unanime contre le bill des "droits du citoyen". La partie du bill, où l'on définit les droits des citoyens, tombe sous la juridiction de la Législature, mais la Législature a outrepassé ses pouvoirs en rédigeant la partie deux.

Cette seconde partie du bill, adopté à la dernière session de la Législature, mais non mise en vigueur en attendant la décision des tribunaux sur sa validité, prévoyait l'émission de certificats "de crédit" aux "institutons de crédit" de la province et la condamnation à l'amende et la saisie de telles institutions dans certaines circonstances.

Fiançailles à l'étude

Londres. — Le journal le "Star" a écrit que le cabinet anglais discutait la question des fiançailles de la princesse Elizabeth et du prince Philippe de Grèce. Les Dominions seront consultés à ce sujet. On croit que les fiançailles ne seront pas annoncées officiellement, tant que les troupes britanniques n'auront pas évacué le territoire grec.

Ils se réservent tous les droits

Washington. — Dean Acheson, sous-secrétaire d'Etat, a déclaré que les Etats-Unis se rséervaient tous les droits qu'ils pouvaient avoir dans l'Antarctique.

Il a déclaré lors d'une conférence de presse que bien que son gouvernement n'ait jamais officiellement affirmé aucune réclamation dans le continent sud, ces réclamations ont été faites en son nom par les citoyens américains. Il fit remarquer que son gouvernement n'a jamais reconnu les réclamations des autres pays dans l'Antarctique.

Le plus grand malheur qui puisse arriver à des enfants, c'est d'être mal élevés.